



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

23^e séance plénière

Mardi 20 octobre 2009, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki (Jamahiriya arabe libyenne)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Points 63 et 47 de l'ordre du jour (suite)

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

Rapports du Secrétaire général (A/64/204 et A/64/208)

- b) **Les causes de conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

Rapport du Secrétaire général (A/64/210)

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Note du Secrétaire général (A/64/302)

M. Mcnee (Canada) (*parle en anglais*) : La délégation canadienne est heureuse de se joindre une nouvelle fois à cet important débat. L'Afrique, comme nous le savons tous, est un continent d'une grande richesse de par ses cultures, sa diversité, ses ressources, son expérience et ses perspectives. Selon nous, de nombreux pays d'Afrique ont accompli d'importants

progrès au cours des dernières années et de grandes régions du continent se retrouvent sur la bonne voie. Les élections libres et justes, une gestion économique plus prudente, davantage axée sur la réforme et la démocratie, sont désormais plus courants qu'avant.

L'Afrique est toujours confrontée à d'importantes difficultés en matière de santé, d'enseignement, d'agriculture, d'environnement et de paix et de sécurité. Il reste encore beaucoup à faire afin d'aider les pays d'Afrique à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et à mettre en place des institutions politiques et économiques stables. La réalisation des objectifs est une responsabilité commune, qui se fonde sur l'engagement, le partenariat et la persévérance.

Le Canada assume sa part de l'action destinée à aider l'Afrique à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Canada a tenu son engagement, pris au dernier Sommet du G-8 de doubler l'aide versée à l'Afrique depuis 2003-2004 pour la porter à 2,1 milliards de dollars. De plus, le Canada a réaffirmé sa détermination à doubler d'ici 2010-2011 son assistance internationale globale par rapport à la décennie précédente. Ceci portera l'aide internationale globale du Canada à environ 5 milliards par an.

Dans le cadre des promesses conjointes du G-8 en matière de sécurité alimentaire, le Canada fera plus que doubler son investissement dans ce domaine et augmentera son financement de 600 millions de dollars sur trois ans, portant ainsi le montant du financement

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



global à 1,18 milliard de dollars. Le Canada a délié complètement son aide alimentaire et s'engage à libérer l'assistance bilatérale globale d'ici à 2013. Cela permettra non seulement d'améliorer l'aide apportée en en augmentant l'impact, mais également de mieux répondre aux besoins des pays en développement.

Par exemple, en réponse aux prévisions de la Banque africaine de développement concernant une pénurie de ressources d'ici l'année prochaine, le Canada a annoncé lors du dernier sommet du G-20 qu'il triplerait temporairement son capital exigible. Cette initiative permettra d'accroître la capacité de crédit de la Banque d'environ 2,6 milliards de dollars américains en prêts supplémentaires. Le Canada reconnaît ainsi les efforts déployés par la Banque africaine de développement pour disposer de ressources suffisantes afin de répondre rapidement aux demandes de ses membres emprunteurs tout en continuant à lutter contre la pauvreté.

Le développement du secteur privé est un volet non négligeable du développement général. Le Canada est un partenaire économique important de l'Afrique, avec plus de 290 entreprises présentes dans au moins 36 pays. Le Canada est le plus important investisseur étranger non africain dans le secteur minier en Afrique, jouant souvent un rôle important dans le développement de l'industrie minière du continent. Le Gouvernement canadien encourage fortement un respect rigoureux par les entreprises canadiennes des normes les plus exigeantes en matière de responsabilité sociale lorsqu'elles opèrent à l'étranger.

La démocratie et une gouvernance efficace sont également des éléments importants pour la réussite du développement socioéconomique de l'Afrique. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et son mécanisme africain d'évaluation par les pairs sont des outils d'aide à la réalisation de cet objectif par la création d'un environnement favorable à la stabilité et au développement socioéconomique. Le Canada soutient activement le NEPAD et considère que le mécanisme africain d'évaluation par les pairs comme un élément essentiel à la réussite générale du développement de l'Afrique. Félicitons les progrès accomplis par les pays africains dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme d'évaluation. Vingt-neuf pays y ont déjà adhéré et neuf ont réussi le processus d'examen. Le Canada compte parmi les premiers donateurs qui ont soutenu le mécanisme d'évaluation et il a versé

6 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour le développement.

Le Canada demeure fermement engagé aux côtés des initiatives régionales et multilatérales visant à faire progresser la prévention du paludisme et la lutte contre ce fléau au niveau mondial. En 2008, le Canada s'est engagé à verser 450 millions de dollars supplémentaires sur trois ans au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, portant le montant total du financement à près d'un milliard. Sur ce montant, près du quart est destiné à la lutte contre le paludisme.

Depuis 2003, l'aide de l'Agence canadienne de développement international à la lutte contre le paludisme a permis la distribution de plus de 7,9 millions de moustiquaires en Afrique par l'entremise du Comité international de la Croix-Rouge, de l'UNICEF et de Vision mondiale Canada et 60 millions de dollars ont été versés pour permettre l'accès à l'échelon local aux traitements contre le paludisme et la pneumonie, deux des maladies les plus meurtrières dans la population infantine au niveau mondial. Selon des estimations prudentes, ces deux programmes permettront de sauver plus de 250 000 personnes.

Le Canada est depuis longtemps engagé auprès de ses homologues africains pour trouver des solutions durables aux conflits prolongés sur le continent, tant par le biais de partenariats bilatéraux directs que par nos promesses d'appui aux institutions africaines, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe. Nous sommes satisfaits du rôle de chef de file de ces deux institutions dans le règlement des crises du continent. Pour ne citer qu'un exemple récent, la CEDEAO et l'Union Africaine ont dirigé le Groupe de contact international pour la Guinée. De plus, en tant que membre actif de la Commission de consolidation de la paix, et président de sa formation Sierra Leone, le Canada travaille aussi en partenariat direct avec les États pour aider au redressement pacifique et durable des pays sortant d'un conflit.

(l'orateur poursuit en français)

S'agissant du Soudan, le conflit en cours et la crise humanitaire qui en découle au Darfour sont devenus des points permanents de l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Tandis que l'insécurité grandissante, plus particulièrement dans le Sud-Soudan, se fait de plus en plus inquiétante à mesure qu'approchent certaines étapes critiques de l'accord de

paix global Nord-Sud, comme les élections soudanaises de 2010 et le référendum de 2011 sur la sécession du Sud, il faut éviter le retour à la guerre civile au Soudan.

Depuis 2006, le Canada a versé plus de 647 millions de dollars afin de soutenir les objectifs pacifiques et humanitaires au Soudan, y compris la mise en œuvre de l'accord de paix global et le processus de paix au Darfour. Notre soutien comprend la formation de partenariats avec des pays d'Afrique qui participent aux deux missions de maintien de la paix au Soudan, sous mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, c'est-à-dire la Mission des Nations Unies au Soudan dans le Sud-Soudan et, au Darfour, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ainsi que sa mission précédente, la Mission de l'Union africaine au Soudan.

Dans la région des Grands Lacs, le Canada voit la résolution des conflits de longue durée, complexes et indissociables qui s'y déroulent comme un élément clef de la mise en place à long terme de la prospérité et du développement. À titre de coprésident du Groupe des amis, avec les Pays-Bas, le Canada soutient le processus de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, dont l'objectif consiste à mettre en œuvre des solutions durables en ce qui concerne les problèmes régionaux relatifs à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement.

La paix et la prospérité dans la région des Grands Lacs ne peuvent toutefois être réalisées sans aborder le conflit actuel en République démocratique du Congo, plus particulièrement dans l'Est du pays. Le Canada a affecté des officiers des Forces canadiennes à des rôles clefs de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, et a versé depuis 2006 plus de 98 millions de dollars destinés à l'aide humanitaire et à l'aide au développement.

Le Canada a participé activement à des efforts visant à apporter la stabilité et l'aide humanitaire en Somalie. Le Canada participe au Groupe de contact international sur la Somalie et a versé plus de 65 millions de dollars destinés à l'aide humanitaire depuis décembre 2006, afin d'aider à répondre aux besoins urgents des Somaliens et des réfugiés de la Somalie au Kenya. En réponse aux attaques perpétrées par des pirates contre des navires acheminant l'aide au large des côtes de l'Afrique orientale, le Canada compte déployer une fois de plus un navire militaire dans la région, en novembre, pour une période de service de six mois.

En conclusion, l'Afrique a réussi beaucoup de choses au cours des dernières années. Nous, les Canadiens, souhaitons nous joindre à nos partenaires africains afin de souligner ces réalisations. Le continent africain constitue une région très prometteuse, dont le potentiel est considérable. Grâce à des engagements et à des partenariats coordonnés et dirigés par des Africains, ce potentiel est en cours de réalisation. Le Canada continuera à participer à la résolution des difficultés auxquelles font face les Africains et à jouer son rôle afin d'assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La crise financière et économique mondiale a mis en péril le développement socioéconomique régulier du continent africain. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, il est important d'appliquer les accords politiques visant à appuyer ce que l'Afrique a réalisé tant à l'ONU que dans d'autres forums internationaux, notamment le Groupe des Huit et, le Groupe des Vingt (G-20). Nous réaffirmons la volonté de la Russie d'aider les pays africains, en particulier à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et à mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui est le cadre généralement reconnu pour travailler avec l'Afrique.

Au Sommet du G-20, il a été décidé d'accroître de manière notable l'assistance aux pays les plus pauvres, dont la majorité sont des États africains. Nous contribuerons activement à l'application de cette décision. Nous avons récemment conclu un accord avec la Banque mondiale, en vue de faire une contribution de 50 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le programme d'intervention sociale rapide. Nous envisageons d'autres possibilités d'accorder une aide bilatérale. La déclaration politique sur le développement de l'Afrique (résolution 63/1), adoptée l'année dernière à la séance plénière de haut niveau sur le thème « Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des différents engagements, défis et perspectives » est une bonne base pour toute action supplémentaire visant à appuyer le NEPAD.

Nous estimons qu'il sera important à l'avenir non seulement de mettre l'accent sur la fourniture de l'aide financière comme moyen de réagir à la crise, mais aussi d'orienter les efforts nationaux et internationaux sur la croissance économique à long terme, le développement de l'infrastructure et l'appui social aux couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la

population. On doit également accorder la priorité aux programmes qui encouragent la participation du capital privé aux projets relatifs à l'infrastructure et aux projets sociaux.

Renforcer les relations amicales traditionnelles de la Russie avec les États africains et élargir notre interaction avec eux dans divers domaines demeure une des priorités de notre politique étrangère. Des dizaines de milliers d'Africains sont diplômés d'institutions d'enseignement de notre pays, et de nombreux professionnels russes – dont des médecins, des ingénieurs, et des géologues – ont travaillé et continuent de travailler dans de nombreux pays africains. L'interaction entre la Russie et l'Afrique a pris de l'ampleur ces derniers temps. La preuve la plus patente en est la visite en juin dernier du Président de la Fédération de Russie, Dmitry A. Medvedev, en Afrique, visite au cours de laquelle la Russie a réaffirmé son engagement à développer le partenariat avec l'Afrique tout entière, l'Union africaine, les organisations sous-régionales et les divers pays, dans les domaines économiques et humanitaires.

On ne peut pas résoudre les problèmes socioéconomiques en Afrique sans assurer une paix durable sur le continent. À cet effet, une position active des Africains eux-mêmes est nécessaire. Il importe d'appliquer systématiquement des mesures pour s'opposer aux groupes armés illégaux, élargir la coopération pour assurer la sécurité aux frontières en vue d'empêcher la propagation des conflits par-delà les frontières, ainsi que le commerce illégal d'armes et de drogue et pour empêcher les violations des normes du droit international humanitaire et les crimes contre l'humanité.

Nous saluons les efforts actuels déployés dans ce sens par la communauté africaine, de même que le travail énergique du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, notamment la création d'une Force africaine d'intervention. Il est extrêmement important de continuer à développer la coopération entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie contribue sensiblement à l'élaboration d'une stratégie pour la communauté internationale et à la prise de mesures pratiques pour renforcer la paix et la sécurité dans la région, et participe à la plupart des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique. Nous étudions la

possibilité d'accroître l'assistance de la Russie, afin d'aider l'Afrique à renforcer ses capacités à résoudre les crises, en assurant avant tout le perfectionnement en Russie des cadres de maintien de la paix venant de pays africains et en déployant une arrière-garde et en offrant un appui matériel et technique aux opérations de maintien de la paix de l'Union africaine, autorisées par le Conseil de sécurité, de même que des services d'aviation et de transport.

M. Benmehidi (Algérie) : Monsieur le Président, il me plaît, dès l'abord, de vous faire part de l'appréciation de ma délégation pour l'introduction fort enrichissante avec laquelle vous avez ouvert ce débat commun consacré au développement de l'Afrique, à la promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable.

Ma délégation s'associe pleinement aux déclarations faites par les Ambassadeurs du Soudan et de la Tunisie, respectivement au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Groupe africain.

Je tiens à remercier le Secrétaire général pour ses trois rapports sur les questions que nous examinons aujourd'hui, à savoir le septième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/64/204); le rapport intitulé « Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des divers engagements, défis et perspectives » (A/64/208); et le rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/64/210). Ces rapports et recommandations nous rappellent que l'Afrique a fait des progrès considérables depuis le début de la mise en œuvre du NEPAD, désormais connu sous le nom d'agence de l'Union africaine. La création de cette structure et son intégration dans l'Union africaine permettront ainsi d'avoir une complémentarité effective dans les missions et actions de l'ensemble des structures de l'Union africaine, au service de l'objectif commun du développement en Afrique et de son intégration.

L'Algérie, qui a été parmi les premiers pays africains à promouvoir le NEPAD, souligne une fois encore l'importance de ce cadre stratégique pour la renaissance du continent. Ce partenariat témoigne de la volonté résolue des pays africains de mettre le continent sur la voie du développement économique et social en contrôlant ses propres initiatives de développement.

Le rapport du Secrétaire général indique clairement qu'en dépit de toutes les mesures et tous les engagements pris par les pays africains et leurs institutions, le problème principal reste le manque de ressources financières. À six ans de l'échéance fixée par la communauté internationale pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'Afrique est le seul continent qui se heurte à des obstacles majeurs dans ses efforts de lutte contre la pauvreté et le besoin. La persistance de la crise économique et financière mondiale, une crise alimentaire complexe et l'aggravation des conséquences néfastes des changements climatiques risquent d'hypothéquer gravement les avancées considérables réalisées dans la mise en œuvre des programmes de développement durable, d'importance cardinale pour le continent.

L'Algérie partage l'avis du Secrétaire général concernant l'urgence de l'action face à la crise économique et financière, où la coopération internationale au développement s'impose comme une impérieuse nécessité dans le contexte international actuel. Mon pays invite les partenaires internationaux de développement, y compris l'ONU, à agir de concert et d'urgence pour atténuer l'effet socioéconomique de la crise et aider les pays africains à remonter la pente vers la mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des OMD.

La communauté internationale, notamment les pays développés et les institutions financières internationales doivent par conséquent se mobiliser sans délai pour aider l'Afrique à mener à bien tous les volets du NEPAD et tous les engagements pris pour mettre fin à la pauvreté et renforcer le développement durable dans le cadre de ce partenariat, comme il a été annoncé au Sommet de Gleneagles. Il faudrait que l'aide publique au développement à destination de l'Afrique soit portée en 2010 à au moins 55 milliards de dollars au prix de 2004. De même, la promesse faite lors de la réunion de L'Aquila, en juillet 2009, d'une aide à l'agriculture estimée à 20 milliards de dollars destinée à accroître les investissements dans le secteur agricole dans les pays en développement, notamment la réalisation de la révolution verte en Afrique, doit être honorée.

L'Algérie réitère son appréciation pour la contribution de nombreux partenaires, dont l'engagement et l'action, couplés à ceux des pays africains, ont fait la différence sur le terrain. C'est le cas notamment des efforts résolus engagés depuis une dizaine d'années pour l'allègement de la dette des pays en développement les plus lourdement endettés, et en particulier les pays africains.

La disposition montrée par nos partenaires de développement depuis le Sommet du Groupe des Huit à Heiligendamm, en 2007, à accorder un intérêt renouvelé à leur partenariat avec l'Afrique est, à l'évidence, un développement prometteur que nous apprécions à sa juste valeur, dans la mesure où elle nous paraît annonciatrice d'une véritable redynamisation de ce partenariat. De ce point de vue, l'Algérie se félicite de l'initiative louable de la présidence italienne du Groupe des Huit, lors du sommet d'Hokkaido, en 2008, d'opérationnaliser la décision d'Hokkaido, en réactivant effectivement le mécanisme de suivi G-8/G-5+3, dont la valeur ajoutée pour le renforcement du partenariat entre les deux parties ne fait aucun doute.

Nos chefs d'État et de gouvernement, réunis en septembre 2008 lors de la réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1) et les OMD, ont réaffirmé, dans le document de consensus qu'ils ont adopté, l'importance qu'ils attachent au développement de ce continent. Ils ont établi le cadre et identifié les actions à entreprendre dans le but d'aider au développement de l'Afrique en général et à la mise en œuvre des programmes du NEPAD en particulier, aussi bien en collaborant pour fournir au NEPAD un appui soutenu et coordonné qu'en aidant les pays africains à mobiliser des ressources financières pour le développement du continent. Le système des Nations Unies dispose, de ce fait, d'une feuille de route et d'objectifs clairs qu'il se doit de soutenir.

À notre avis, il doit, pour ce faire, améliorer la qualité et l'efficacité de ses programmes, redoubler d'efforts pour compléter l'aide qu'il apporte de manière générale à l'Afrique par des activités de plaidoyer et de financement appropriées. Et il doit de toute évidence, selon nous, respecter pleinement les dispositions de la déclaration politique contenue dans la résolution 63/1 concernant la mise en place, avant la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, d'un mécanisme de suivi dont le mandat consiste à évaluer la mise en œuvre des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique.

Ma délégation partage les points de vue exprimés dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. La création d'un environnement pacifique est une condition *sine qua non* du développement économique et social. Il est satisfaisant de noter que, malgré les difficultés recensées dans le rapport, des améliorations notables

ont eu lieu dans les domaines de la sécurité, de la démocratie, de la bonne gouvernance, du renforcement des capacités et de l'intensification de la coopération entre l'Union africaine et l'ONU en matière de promotion des droits de l'homme et d'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes sur le continent.

M. Cabral (Guinée-Bissau), Vice-Président, assume la présidence.

L'Union africaine, conformément à l'esprit de son Acte constitutif, s'est engagée à s'attaquer aux conflits et à l'instabilité politique en Afrique, dans le but de faire de l'Afrique un continent sans conflits en 2010. Ces principes ont été réitérés par la déclaration de Tripoli sur l'élimination des conflits en Afrique et la promotion durable de la paix, qui a été adoptée en septembre 2009.

L'Algérie note avec satisfaction l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité, telle que le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le Groupe des Sages et la mise en place de composantes clefs de la Force africaine en attente et du Système d'alerte rapide à l'échelle du continent.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Groupe des sages continuent de jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits sur le continent. C'est pourquoi nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour collaborer avec l'Union africaine en vue de renforcer et d'améliorer les capacités de maintien de la paix de l'Union.

L'Union africaine joue un rôle clef dans la prévention et la médiation de plusieurs conflits en Afrique, comme en témoignent les résultats remarquables enregistrés dans des pays comme le Burundi, les Comores, la République démocratique du Congo, le Libéria et le Soudan, ainsi que les avancées enregistrées dans la quête de la paix dans nombre d'autres pays et régions. Ces avancées ont fait naître un espoir et amélioré les perspectives de développement et de renouveau qui doivent, à présent, être renforcées par des efforts soutenus de consolidation de la paix et de reconstruction postconflit.

Le continent africain est conscient de la nécessité de renforcer la gouvernance démocratique et de promouvoir des intérêts légitimes, ainsi que le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. À ce propos, je voudrais rappeler que les pays africains ont déployé

des efforts considérables pour respecter les engagements pris en vertu du NEPAD sur les plans de la santé, de l'agriculture, de l'éducation, des technologies de l'information, des sciences et technologies, et plus particulièrement concernant la mise en œuvre d'un mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui rassemble aujourd'hui 30 pays d'Afrique, dont l'Algérie. Cela démontre que le continent a accompli des progrès réels dans les domaines de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme et de la promotion de la démocratie, dans un climat de coopération qui souligne combien l'Afrique est attachée au développement durable, à la paix et aux droits de l'homme en tant que base du progrès.

Pour conclure, je voudrais réitérer ma conviction que la réalisation fructueuse des objectifs du NEPAD ne pourra être obtenue qu'avec un programme élaboré et mis en œuvre par les pays africains. Avec les ressources humaines et naturelles abondantes dont dispose l'Afrique et l'engagement des dirigeants africains en faveur de la réalisation des objectifs du NEPAD, le succès est possible si le NEPAD reçoit l'appui sans faille de la communauté internationale.

M. Carmon (Israël) (parle en anglais) : Je tiens à remercier le Président de l'Assemblée d'avoir convoqué cet important débat. Israël remercie le Secrétaire général de son septième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/64/204), qui examine les grandes mesures prises par la communauté internationale pour aider les pays africains à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et mettre en œuvre les projets et programmes du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Aujourd'hui, alors que la communauté internationale aborde la question du développement en Afrique, l'un des principaux défis auxquels elle est confrontée, le monde doit examiner les acquis dans ce domaine comme les défis qui l'attendent. Renforcer nos partenariats en matière de développement sera aussi les poursuivre dans la prospérité. Face à la dure réalité des crises économique et financière, nous devons réaffirmer – par la parole et par les actes – notre attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux principes de développement et d'humanité qui ont donné lieu au débat d'aujourd'hui.

La relation de longue date entre Israël et la région a débuté après la visite historique effectuée en 1958 par

l'ancienne Ministre des affaires étrangères d'Israël, Golda Meir, aux jeunes États indépendants d'Afrique. Depuis, Israël a cherché à développer ces relations de coopération sur l'ensemble du continent. Tout récemment encore, le Ministre des affaires étrangères, Avigdor Liberman, s'est rendu dans un certain nombre de pays africains afin de poursuivre et d'approfondir l'engagement d'Israël en faveur du développement.

Le centre israélien de développement pour la coopération internationale, MASHAV, est au cœur des efforts de développement que nous déployons en Afrique. Fondé tout juste 10 ans après la création d'Israël, ce qui n'était qu'un modeste programme dont le but était de développer le potentiel humain au niveau local en Afrique, s'est épanoui pour devenir un important programme soutenant le développement durable, la production alimentaire, les programmes de santé publique et l'égalité dans l'ensemble du monde en développement, et en particulier sur le continent africain. Outre la coopération bilatérale entre pays, MASHAV met en place des partenariats nouveaux et innovants. L'an dernier, MASHAV a signé, entre autres, un mémorandum d'accord avec le Programme des Nations Unies pour le développement en Afrique et un accord avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ces accords intègrent les travaux de MASHAV au contexte du développement en Afrique.

La lutte contre le VIH/sida doit demeurer une priorité mondiale de premier plan. À cet égard, Israël a développé et maintient une coopération avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ses partenaires de la société civile dans les pays africains, et des organisations privées. Dans ce contexte, Israël va organiser en janvier un programme de formation pluridisciplinaire sur les traitements antirétroviraux à l'attention de médecins, d'infirmières et de techniciens africains. Alors que ces programmes permettent à des médecins africains de se rendre en Israël, d'autres envoient des équipes de professionnels de santé et de volontaires israéliens spécialement formés pour travailler auprès de jeunes orphelins séropositifs par l'intermédiaire de programmes d'appui et d'initiatives associatives.

Les soins prénataux et néonataux sont un autre domaine d'action prioritaire en matière de santé. Le concept *Tipat Chalav*, ce qui veut dire à peu près « goutte de lait » en hébreu, recouvre la mise à disposition de dispensaires de proximité spécialisés

dans la santé prénatale et la santé des nourrissons. Le modèle *Tipat Chalav*, qui est actuellement mis en œuvre à Kumasi, au Ghana, aura une incidence considérable sur le taux de mortalité infantile.

Le développement social est un autre aspect essentiel du débat d'aujourd'hui. Afin de continuer à améliorer l'efficacité des travaux dans ce domaine, Israël va assumer cette année la présidence de la Commission de la population et du développement. Dans ce contexte, les programmes de MASHAV se penchent sur les relations entre les sexes, la réduction de la pauvreté et le développement durable, ainsi que la nécessité d'élaborer des politiques tenant compte des sexes et des spécificités.

La maîtrise des technologies agricoles peut permettre de transformer le développement et d'accélérer la croissance. Dans le cas d'Israël, nous avons réussi malgré les défis écologiques et climatiques, à reverdir les environnements les plus improbables, et même le désert. Dans ce domaine, le partage des technologies, conjugué à une coopération internationale renforcée, favorisera encore plus le développement durable sur le continent africain. L'un des projets distinctifs d'Israël consiste à développer une agriculture durable grâce à l'utilisation généralisée de systèmes d'irrigation à faible pression, qui permettent aux petits agriculteurs de créer et d'entretenir leur propre jardin maraîcher à l'aide de leurs propres installations de rationnement de l'eau. Ce projet fait partie des programmes de l'Innovation techno-agricole pour l'atténuation de la pauvreté, qui permettent également d'améliorer la sécurité alimentaire de populations souvent vulnérables.

Dans le domaine de la désertification, Israël a mis tout spécialement l'accent sur les programmes de développement en Afrique, conformément à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, notamment les initiatives visant à mettre en valeur les terres arides. En coordination avec les ministères de l'agriculture et de l'environnement des nombreux États africains concernés, nous proposons notre point de vue sur la gestion de la sécheresse, l'entrepreneuriat et les moyens de subsistance en zone désertique et la dégradation des sols, entre autres questions pertinentes. C'est la raison pour laquelle Israël est activement engagé dans les travaux de la Commission du développement durable (CDD) et qu'il a approuvé les recommandations de la dix-septième session directive de la CDD, en 2009,

l'initiative CDD-17 intitulée « Réaliser une révolution verte durable en Afrique ».

Israël remercie le Secrétaire général de son rapport intitulé « Les technologies agricoles au service du développement » (A/64/258). Cette année, nous sommes fiers de présenter un projet de résolution relatif à la suite à donner à la résolution 62/190 sur les technologies agricoles au service du développement. Nous allons œuvrer à un consensus sur cette importante résolution, avec la participation constructive et positive d'autant d'États que possible, et dans l'optique de faire de l'Afrique la principale bénéficiaire de cette résolution.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'attachement de mon pays aux idéaux qui sont au cœur du débat d'aujourd'hui, et à redire notre ferme intention de continuer à apporter notre propre pierre au bien-être de la famille humaine mondiale.

M. Balé (Congo) : Ma délégation se reconnaît dans la riche déclaration faite ce matin par la Tunisie au nom du Groupe africain et s'associe à celle que le Soudan a prononcée au nom du Groupe des 77 et de la Chine, concernant notamment les points 63 a) et b) de l'ordre du jour.

Le Congo, qui compte parmi les pays où le paludisme sévit avec la plus grande sévérité, voudrait concentrer son intervention sur le point 47 de l'ordre du jour intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique ». Je voudrais, dès l'abord, vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat sur le point 47 de l'ordre du jour. Je saisis également cette occasion pour exprimer mes remerciements au Secrétaire général, qui a bien voulu mettre à la disposition des États Membres le rapport établi par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (A/64/302).

Ma délégation ne doute point que le Rapport mondial sur le paludisme de 2009, dont la publication est attendue à la fin de ce mois d'octobre, ne manquera pas d'éclairer davantage sur l'évolution de cette terrible affection et permettra ainsi à tous les partenaires de mieux apprécier les interventions de lutte contre le paludisme, ainsi que leur impact sur la santé jusqu'à la fin de 2008.

En 2000, les chefs d'État et de gouvernement africains avaient pris des engagements visant à faire reculer le paludisme. Ils s'étaient fixé de nobles objectifs, entre autres celui d'assurer une couverture

d'au moins 80 % dans quatre domaines d'intervention bien définis, avec pour corollaire la réduction au moins de moitié des cas de paludisme et du taux de mortalité entre 2000 et 2010, et d'au moins 75 % entre 2000 et 2015. Le Plan d'action mondial contre le paludisme, en s'appropriant ces objectifs, leur a conféré une dimension universelle.

Les informations de l'année dernière faisaient état d'une augmentation de la couverture en Afrique et dans le monde et confirmaient par ailleurs l'impact de la lutte dans les pays qui présentaient auparavant une transmission de paludisme d'un niveau faible à modéré et une plus grande couverture d'intervention. Aujourd'hui, à l'orée de l'échéance de 2010, malgré ces progrès remarquables accomplis dans la lutte contre ce fléau, des sujets de préoccupation demeurent. Il s'agit notamment de la résistance aux traitements monothérapeutiques à base d'artémisinine, de l'insuffisance des financements, de la faiblesse des achats et des chaînes d'approvisionnement.

Le paludisme touche plus d'une centaine de pays dans le monde. Il constitue la première cause de mortalité et de morbidité, particulièrement en Afrique où cette maladie occasionne chaque année plus d'un million de décès. Il coûte, par ailleurs, près de 12 milliards de dollars au continent et contribue à ralentir de 1,3 % par an sa croissance économique. Le Congo, je l'ai dit tantôt, compte parmi les pays où le paludisme est le plus endémique en Afrique. En effet, la situation sanitaire présente un taux de prévalence du paludisme de 5,6 % associé à celui de la tuberculose (0,4 %) et du VIH/sida (4,2 %).

À la lecture de ces statistiques fort préoccupantes, il apparaît urgent d'imaginer des stratégies novatrices et plus adaptées de lutte contre le paludisme pour contribuer au bien-être des individus et des communautés. Les femmes et les enfants, qui constituent les couches les plus vulnérables, devront être le point de mire de ces stratégies. En tant que partie prenante à la Déclaration d'Abuja et membre de l'initiative « Facilité internationale d'achat de médicaments » (UNITAID) visant à aider les pays en développement à accéder au traitement pour soigner le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, mon pays a fait de la lutte contre le paludisme une des priorités nationales inscrites dans les cadres de référence pour l'action basés sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté et le Plan national de développement sanitaire mis en œuvre à travers le Programme de développement des services de santé

ainsi que le Cadre de dépense à moyen terme du secteur privé constituant, à cet égard, les principaux piliers de la stratégie nationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le paludisme, le Gouvernement a déployé plusieurs actions dont les plus caractéristiques se sont développées dans la distribution gratuite de plus de 500 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide en octobre 2007. Plus récemment, en septembre dernier, ont été instaurées les semaines de la mère et de l'enfant consacrées à la vaccination, à la supplémentation en vitamine A, au déparasitage et à la distribution de 470 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide. Depuis décembre 2007, le Congo a investi d'importantes ressources pour assurer la gratuité du traitement antipaludique chez les enfants de 0 à 15 ans et leurs mères. On peut se féliciter de voir cette gratuité, qui s'est appliquée, jusque-là, aux cas de paludisme simple, près de 1 764 504 cas – pratiquement le tiers de la population – atteindre 100 % de nos formations sanitaires. Cette expérience salvatrice s'étendra progressivement aux cas de paludisme plus grave et se poursuivra dans la perspective d'assurer l'accès universel des médicaments aux populations.

L'accès universel des médicaments aux populations, notamment les plus vulnérables, reste pour le Congo un axe cardinal de la lutte contre le paludisme. Dans cette optique, le Gouvernement a inscrit dans son action contre ce fléau la mise en place d'une centrale d'achat chargée des acquisitions et de l'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments essentiels génériques et l'extension de la gratuité du traitement antipaludique, jusque-là réservé au moins de 15 ans, à toutes les tranches d'âge de la population. Cependant, l'accès universel aux médicaments ne saurait seul faire reculer le paludisme et conduire à terme, comme nous l'espérons, à la solution ultime de son éradication pure et simple. En dépit de ces efforts continus du Gouvernement, la lutte contre le paludisme au Congo comporte encore des défis que les autorités nationales se sont engagées à relever.

Une campagne de sensibilisation plus large à l'utilisation des moustiquaires imprégnées devra être orientée avec plus de hardiesse auprès des populations. La couverture en traitement préventif intermittent et la pratique de pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide, ainsi que la faible utilisation du laboratoire et des tests de diagnostic rapides, constituent encore des axes qui devront inspirer, dans le futur, des actions plus vigoureuses de la part des

autorités sanitaires. Enfin, la formation des personnels de santé en matière de prise en charge correcte des cas de paludisme accuse encore des insuffisances et s'inscrit comme une priorité, notamment dans le cadre du renforcement des capacités tant au niveau national qu'à celui des institutions sous-régionales compétentes.

Devant l'urgence et face à l'ampleur de l'effort financier à consentir dans cette entreprise, l'engagement de l'État ne saurait suffire à donner toute la mesure de la réplique contre ce fléau. À cet égard, le Gouvernement entend développer un partenariat avec le secteur privé, particulièrement dans les activités de prévention. Le fléau qu'est le paludisme nécessite, à l'évidence, des actions et des ressources plus importantes, tant au plan national que mondial, si l'on veut réaliser les objectifs fixés. Selon le rapport soumis à notre examen, près des deux tiers des fonds alloués à la lutte contre le paludisme sont destinés à l'Afrique, qui compte près de 90 % des cas de décès au monde des suites de cette maladie. La même source indique que cinq milliards de dollars américains seraient nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le projet « Faire reculer le paludisme » et les objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, il faudrait craindre que le contexte actuel de crise économique et financière mondiale n'affecte négativement le financement des programmes relatifs à la lutte contre le paludisme et, au-delà, ne puisse compromettre les progrès déjà accomplis. Le contrôle efficace du paludisme passe par des interventions à plus grande échelle, un financement durable et prévisible, une meilleure participation des communautés à la prise en charge de la maladie, aussi bien que des partenariats renforcés aux niveaux mondial, régional et national.

Ma délégation, qui a toujours appuyé les initiatives visant à faire régresser le paludisme, adhère sans réserve aux recommandations formulées dans le rapport A/63/302 et en appelle à leur examen bienveillant. C'est aussi le lieu de dire ici toute notre reconnaissance aux partenaires bilatéraux et multilatéraux impliqués dans cette cause commune et de les exhorter à ne point se détourner de leurs engagements, particulièrement en cette période difficile où les multiples crises dans le monde affichent de grands appétits pour les ressources financières, afin que les objectifs visés dans cette lutte soient réalisés aux échéances fixées. La délégation congolaise voudrait, à cette tribune, saluer la création de l'Alliance des leaders africains contre le paludisme dont le lancement a eu lieu le 23 septembre dernier en marge de l'Assemblée générale. Cette initiative traduit bien la

volonté des dirigeants africains d'être à la première ligne du front dans le combat engagé contre ce fléau.

Pour terminer, ma délégation voudrait exprimer, d'ores et déjà, son appui au projet de résolution relatif à la création du fonds mondial de soutien à la lutte contre le paludisme initié par la délégation de la Tanzanie. Elle renouvelle son appel à une mobilisation plus large et plus forte contre cette calamité dont les conséquences dévastatrices invitent à une solidarité plus active et plus dynamique de la communauté internationale.

M^{me} Waffa-Ogoo (Gambie) (*parle en anglais*) : La Gambie s'associe aux déclarations faites pendant ce débat par la Tunisie et le Soudan au nom, respectivement, du Groupe africain et du Groupe des 77. Je tiens à mon tour à remercier le Secrétaire général pour ses rapports détaillés sur les questions dont nous sommes saisis.

Cette déclaration traitera des progrès accomplis en matière de mise en œuvre et d'appui international par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

Le NEPAD est le schéma directeur dans lequel les dirigeants africains présentent toute l'étendue de leur vision et prennent en main le développement intégré du continent. Il permet de donner une nouvelle impulsion vigoureuse destinée à aider nos dirigeants à entraîner l'Afrique hors de la stagnation actuelle. Dans ses rapports, le Secrétaire général a mis l'accent sur les progrès accomplis dans de nombreux domaines prioritaires du NEPAD, tels que l'infrastructure, l'agriculture, la santé, l'éducation, les technologies de l'information et des communications, l'environnement, l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, et notamment le soutien accordé par la communauté internationale au NEPAD.

Avant les multiples crises qui se sont abattues ces dernières années, les gouvernements africains avaient notablement monté en puissance leur développement socioéconomique, comme l'ont prouvé de forts taux de croissance économique dans de nombreux pays, une meilleure gouvernance et des politiques plus performantes. Il est paradoxal, en effet, qu'un continent qui possède des ressources naturelles en suffisance, notamment de grandes étendues de terres arables aux conditions agroécologiques diverses, voie toujours plus de la moitié de sa population touchée par la faim, en particulier en Afrique sub-saharienne.

L'agriculture africaine est en crise, de sorte que des millions de personnes souffrent de malnutrition. En règle générale, le patrimoine naturel du continent semble être un handicap plutôt qu'un avantage. Face à cette situation, la Gambie appelle la communauté internationale à faire en sorte de combler les disparités qui existent entre l'Afrique et le reste du monde en matière de ressources. Nous demandons l'annulation des avantages compétitifs dont jouissent les industries agricoles des pays industrialisés sous forme de subventions, et appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général pour que les négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha aboutissent enfin et débouchent sur un résultat comprenant un volet développement.

L'engagement qu'a pris la Banque mondiale, par le biais du Plan d'action du G-8 pour l'Afrique, de développer le secteur privé africain, de créer des emplois, d'améliorer les exportations, d'élargir l'infrastructure, d'accroître la productivité agricole et de renforcer le développement humain est très encourageant. Nous appelons donc nos partenaires à continuer d'investir dans l'infrastructure pour éliminer les barrières qui empêchent l'Afrique d'avancer. Les investissements dans l'infrastructure – condition préalable à la croissance économique – sont essentiels pour les objectifs de développement durable de l'Afrique.

Il faut juguler et faire reculer l'insécurité alimentaire, la désertification, la dégradation des terres et les changements climatiques grâce à un appui financier et aux transferts de technologie. La communauté internationale doit accroître ses investissements dans les secteurs productifs des économies africaines – et pas seulement dans les industries extractives – pour assurer une croissance économique rapide. De la même manière, le secteur privé dans les pays développés, ainsi que dans les pays du Sud, doit être encouragé à jouer un rôle actif dans la promotion de liens économiques plus étroits avec les pays africains dans leur intérêt mutuel et dans la création de petites et moyennes entreprises (PME). La création de PME est indispensable pour générer des activités économiques et assurer la viabilité à long terme. Compte tenu du rôle continu qu'elles peuvent jouer dans le processus de développement, il faut s'attacher à promouvoir les PME pour encourager l'esprit d'entreprise et l'implantation d'entreprises dans nos pays. Les PME contribuent à environ trois quarts du PIB et pour un peu plus de 60 % à la création d'emplois dans les pays en développement.

Il a été dûment noté que des initiatives de développement des ressources humaines ont été mises en œuvre à l'intention des infirmières et des sages-femmes d'Afrique, comme cela a été mis en lumière dans le rapport du Secrétaire général, grâce à des programmes de troisième cycle visant à renforcer leurs aptitudes professionnelles. Toutefois, compte tenu de l'impact terrible de la fuite des cerveaux, notamment dans le secteur de la santé, il faut trouver un moyen de juguler et d'inverser l'exode massif du personnel hautement qualifié en quête d'horizons plus cléments des pays africains vers les pays développés.

Nous nous félicitons donc des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Fonds Espagne/NEPAD pour l'autonomisation des Africaines, qui promeut l'égalité des sexes et les droits des femmes en leur donnant les moyens de libérer leur potentiel économique, de lutter contre la pauvreté et de créer notamment des petites et moyennes entreprises.

Le paludisme impose un lourd fardeau économique à l'Afrique tout entière, et à l'Afrique subsaharienne notamment, absorbant toutes les richesses des nations et des ménages africains. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le paludisme coûte à l'Afrique 12 milliards de dollars par an. Un ménage pauvre peut dépenser jusqu'à 34 % de son revenu total pour lutter contre cette maladie. Cette situation n'est pas viable. Toutefois, le Plan stratégique mondial de lutte antipaludique pour la période 2005-2015 a montré qu'il était possible d'inverser cette tendance. Lorsque le Partenariat Faire reculer le paludisme a été établi, les décès causés par le paludisme, notamment en Afrique, avaient atteint des niveaux inédits, et le paludisme était « la Cendrillon des maladies », et ne recevait guère d'attention de la communauté internationale.

De toute évidence, des succès ont été remportés dans la lutte contre le paludisme ces dernières années, tant en ce qui concerne les partenaires de Faire reculer le paludisme que le Partenariat dans son ensemble. La campagne s'est intensifiée, de nouveaux partenaires s'y sont associés, des ressources substantielles ont été mobilisées et des objectifs et des plans ambitieux ont été fixés. Des instruments nouveaux sont désormais disponibles pour prévenir et soigner cette maladie dévastatrice et des efforts sont actuellement déployés pour les rendre abordables, même si des ressources supplémentaires sont nécessaires pour accélérer le traitement.

Quelque 108 pays sont maintenant débarrassés du paludisme et d'autres pays africains ont enregistré des victoires remarquables dans la lutte contre cette maladie, ayant atteint les objectifs fixés par l'OMS en matière de mortalité et de morbidité. Nous devons toutefois prendre bien garde de ne pas sous-estimer le problème ou de ne pas surestimer les succès remportés. Nos dirigeants sont pleinement engagés dans la lutte contre le paludisme. La Déclaration d'Abuja sur le projet Faire reculer le paludisme en Afrique, l'alliance des dirigeants africains contre le paludisme récemment créée et les mesures héroïques qui sont prises actuellement pour mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé témoignent clairement de leur détermination et de leur engagement. Malgré ces efforts, il reste encore beaucoup à faire.

En dépit de ce que je viens de dire, il est fort probable que la crise financière et économique mondiale pèsera sur les ressources et menacera la réalisation des objectifs ambitieux d'une couverture universelle d'ici à 2010 et de zéro décès d'ici à 2015. Cela exigera des progrès substantiels au niveau national, notamment en Afrique subsaharienne. Nous exhortons donc le Partenariat et la communauté internationale dans son ensemble à déployer des efforts particuliers pour fournir un appui aux pays qui n'ont pas encore établi des partenariats bénéficiant d'une mobilisation et d'un appui solides afin de les aider à atteindre leurs objectifs. Il faudrait mettre davantage l'accent sur les groupes à risque comme les enfants et les femmes enceintes en Afrique subsaharienne.

Pour terminer, la Gambie tient à ce qu'il soit pris acte de sa gratitude à l'égard de la communauté internationale, qui déploie des efforts concertés pour lutter contre le paludisme par l'intermédiaire des activités d'organisations telles que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Initiative présidentielle américaine pour lutter contre le paludisme, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Banque mondiale et la Facilité internationale d'achat de médicaments. Nous appelons toutes les personnes concernées à redoubler d'efforts en vue d'éliminer totalement cette maladie d'ici à 2015.

M. Faqeeh (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : La délégation du Royaume d'Arabie saoudite voudrait remercier le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général de leurs efforts en vue de convoquer cette séance consacrée aux points 63 a) et b) et 47 de l'ordre du jour sur le développement de l'Afrique et la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays

en développement, particulièrement en Afrique. Appuyer le développement, au niveau tant régional qu'international, est l'un des objectifs les plus importants du Royaume.

L'invitation du Secrétaire général à assurer le développement en Afrique est lancée à un moment où le monde doit faire face à toutes sortes de difficultés, y compris la crise économique qui touche directement les économies des États africains et le développement sur leur continent. Depuis très longtemps, le continent africain connaît des problèmes socioéconomiques comme la pauvreté, le chômage, et un système inadéquat de soins de santé, qui exigent tous une action conjointe afin de réaliser le développement des peuples africains et mettre fin à leurs souffrances.

Le Royaume d'Arabie saoudite contribue chaque année aux programmes de développement comme la Banque africaine de développement (BAD), à laquelle il a versé 25 millions de dollars. Ce montant sera décaissé sur cinq ans. Le Royaume d'Arabie saoudite est un État membre du Groupe de la BAD et fait partie des États qui appuient le Fonds africain de développement et la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique. Le Royaume d'Arabie saoudite a doublé ses contributions et versé donc 50 millions de dollars pour renouveler les ressources du Fonds international de développement agricole.

Dans le domaine de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Arabie saoudite a annoncé une contribution de 18 millions de dollars au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour la période 2008-2010 à raison de 6 millions par an. Dix millions de dollars ont déjà été versés au Fonds.

Bien que l'Arabie saoudite soit un pays en développement à forte croissance de population, ce qui entraîne une augmentation des besoins financiers pour couvrir le coût du développement humain, des infrastructures de base et du renforcement des capacités, elle soutient d'autres pays plus défavorisés, et leur fournit une assistance qui va bien au-delà des pourcentages suggérés au niveau international.

Les rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires indiquent que l'Arabie saoudite a été l'un des pays qui ont le plus contribué aux opérations de secours humanitaire en 2008. Elle a versé 1 milliard de dollars au Fonds de solidarité islamique pour le développement et a versé des contributions à 18 autres institutions financières et internationales. Elle a

également accordé des prêts à des conditions de faveur et une aide non remboursable qui s'élèvent à 100 millions de dollars à 95 États en développement. Cela représente 4 % du produit national brut du Royaume, un taux très élevé par rapport à l'objectif fixé par l'ONU.

Vu le souci du Serviteur des deux tombeaux sacrés d'élargir autant que possible l'accès à l'éducation, l'Arabie saoudite consacre 500 millions de dollars à des projets d'éducation dans des pays en développement. Dans le domaine de l'allègement de la dette, le Royaume a accordé plus de 6 milliards de dollars de remise de dette à des pays pauvres. Il a aussi versé le montant total de sa contribution au fonds d'allègement de la dette du Fonds monétaire international. Une fois de plus, nous appelons les pays industriels à honorer leurs obligations, en accordant une assistance directe ou une remise de dette aux États plus pauvres, ou en ouvrant leurs marchés aux exportations de pays en développement sans restrictions injustifiables.

Le rôle efficace que joue le Royaume d'Arabie saoudite par sa présence directe et ses initiatives efficaces dans le domaine du travail et des secours humanitaires dans les régions touchées par des catastrophes naturelles et environnementales partout dans le monde, fait de lui l'un des États qui fournissent le plus d'aide aux populations défavorisées ou dans la détresse. Le Royaume d'Arabie saoudite a mené des opérations concrètes de secours dans de nombreux États frappés par la guerre ou des catastrophes. Il est toujours sensible aux problèmes et crises du monde et vient à l'aide des personnes défavorisées où qu'elles se trouvent et à tout moment.

Dans ce contexte, le Royaume d'Arabie saoudite tient compte de la diversité géographique dans la répartition de cette assistance, qui a été accordée à un grand nombre d'États dans beaucoup de régions du monde en développement. À la fin de 2008, le Fonds saoudien pour le développement avait accordé des prêts à des conditions de faveur pour financer 73 projets économiques et de développement dans des pays en développement, dont 42 sont situés en Afrique. L'Arabie saoudite est l'un des principaux pays contributeurs au Fonds de l'OPEP pour le développement international, qui finance des projets dans 48 pays africains, notamment des projets relatifs à l'agriculture, à l'industrie, à l'éducation, à l'énergie, aux soins de santé, à l'eau potable, aux communications et aux transports. Nous contribuons également aux fonds régionaux et internationaux qui distribuent la plupart des prêts accordés à des conditions de faveur à l'Afrique.

En conclusion, le Royaume d'Arabie saoudite aspire à appuyer les efforts du NEPAD et à honorer ses obligations internationales envers le continent africain, afin que soient instaurées dans celui-ci une paix et un développement durables.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter le Secrétaire général pour son analyse approfondie de la situation actuelle en Afrique. Le Ghana s'associe aux déclarations faites par les représentants du Soudan et de la Tunisie au nom du Groupe des États d'Afrique et du Groupe des 77 et de la Chine, respectivement.

Ma délégation note avec une extrême préoccupation que les progrès très modestes et durement acquis de ces dernières années sont sérieusement compromis par un ensemble de facteurs internes et de forces externes. La crise financière et économique actuelle, associée à des prix élevés et des pénuries chroniques dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, ainsi que le changement climatique, ont eu un impact très négatif sur la croissance économique, le développement agricole, l'éradication de la pauvreté et le développement humain dans son ensemble.

Il est certain que ces tendances ont jeté le doute sur les nobles objectifs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et sur les espoirs de renaissance que ce programme avait suscités en Afrique et ailleurs quand il a été lancé par les dirigeants africains en juillet 2001 et approuvé officiellement par l'Assemblée générale en septembre 2002 (voir résolution 57/2).

L'Afrique ne peut pas se permettre de perdre encore une décennie. Les enjeux sont trop élevés. Nous avons déjà un consensus sur la voie à suivre. Cela a été clairement défini dans les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. En conséquence, nous devons agir rapidement et d'urgence pour remplir tous les engagements non honorés dans les domaines de la croissance économique durable, du développement humain, de la gouvernance et de la sécurité, de l'aide publique au développement, de l'allègement de la dette, de la libéralisation du commerce et de l'aide au commerce.

Tout montre que des résultats notables ont été atteints chaque fois que les dirigeants africains et leurs partenaires de développement ont agi avec détermination et dans un but commun. Actuellement, il y a moins de guerres civiles et plus de pays démocratiques

que jamais auparavant. Je m'empresse d'ajouter que même une seule guerre civile est une guerre de trop, puisqu'elle se traduit par des pertes en vies humaines, des déplacements de populations, la destruction de biens et la perte de possibilités de développement – toutes choses qui exacerbent les souffrances humaines. Néanmoins, d'une manière générale, nous avons été très encouragés par les progrès réels enregistrés dans les domaines de la croissance économique et du développement du secteur privé, de l'enseignement primaire, des droits des femmes et de la lutte contre la pauvreté et les maladies.

Tout aussi importants sont les progrès constants vers un plus grand respect du principe de responsabilité et une meilleure gestion économique. À ce jour, 29 pays ont volontairement adhéré au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs du NEPAD, et 15 ont déjà lancé le processus d'évaluation. Le rôle croissant de la société civile dans de nombreux pays est aussi un signe important de progrès, et de plus en plus, les citoyens exigent de leurs gouvernements qu'ils justifient leurs actions.

Dans une certaine mesure, le secteur de la santé en Afrique a aussi connu une évolution favorable. Les chefs d'État ou de gouvernement ont adopté la Stratégie africaine pour la santé pour la période 2007-2015, qui vise à renforcer la qualité et l'étendue des systèmes de santé du continent. L'Organisation mondiale de la Santé a mis en place un mécanisme visant à maximiser les synergies positives entre les initiatives mondiales en matière de santé, comme l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, et les systèmes nationaux de santé.

De nombreux États africains sont parvenus à réduire de manière considérable les taux de prévalence du sida dans leur pays et un nombre croissant d'Africains vivant avec le virus suivent des traitements antirétroviraux. Deux tiers des pays africains ont adopté des politiques comprenant l'utilisation de médicaments efficaces contre le paludisme. L'Éthiopie, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie ont enregistré une baisse très importante de la mortalité liée au paludisme.

Nous estimons que nous pouvons également tirer parti de ces avancées pour réduire le nombre de conflits, renforcer la démocratie et le développement, si nous continuons de coopérer et d'agir dans un but commun. En même temps, nous acceptons le fait que, en fin de compte, la responsabilité de l'élan en faveur du progrès incombe aux dirigeants africains. Leur tâche

n'est pas aisée, compte tenu du manque de capacités et des nombreuses difficultés rencontrées.

L'Afrique recherche avant tout des partenariats et une responsabilité mutuelle, dans le cadre de mesures gouvernementales ou d'initiatives des entreprises du secteur privé. Les donateurs doivent honorer leurs engagements; les partenaires commerciaux et les sociétés doivent assumer leurs responsabilités sociales, respecter les droits de l'homme et se conformer aux normes environnementales.

Avec l'appui adéquat, l'Afrique peut également contribuer à régler des problèmes mondiaux. Son vaste potentiel humain et économique, ses ressources naturelles et ses sources d'énergie propre offrent des possibilités d'investissement extrêmement intéressantes qui peuvent servir non seulement à l'Afrique mais aussi au reste du monde. Pour y parvenir, l'Afrique doit avoir un rôle plus important sur la scène internationale, au sein du système multilatéral et dans les instances principales de prise de décision – qu'il s'agisse du Groupe des Huit (G-8), du Groupe des Vingt ou des négociations sur le commerce ou les changements climatiques – afin de rassembler l'appui politique, financier et technique nécessaire.

Des défis considérables subsistent dans plusieurs secteurs clefs. Les systèmes de santé africains continuent de manquer des ressources financières et humaines et des équipements nécessaires. L'Afrique connaît toujours le plus grand nombre de conflits armés et près d'un cinquième de la population du continent vit toujours dans des zones de conflit. Un certain nombre de faits positifs se sont toutefois produits ces dernières années.

L'existence d'infrastructures est essentielle au développement du secteur privé en Afrique, qui requiert notamment des réseaux fiables d'approvisionnement en énergie et des axes routiers sûrs pour que les agriculteurs puissent accéder aux marchés. Des stratégies visant à satisfaire ces besoins devraient être élaborées parallèlement aux efforts déployés en matière d'accès à l'eau et d'assainissement. Les infrastructures constituent actuellement un des obstacles majeurs au développement des entreprises africaines.

L'Afrique dispose d'un très grand potentiel de production d'énergies renouvelables : solaire, hydraulique, éolienne, nucléaire et géothermique. Presque tous les pays de l'Afrique subsaharienne disposent de sources d'énergie renouvelable suffisantes qui peuvent être exploitées grâce à des technologies

modernes pour satisfaire la demande actuelle d'énergie. D'après certaines études, le rayonnement solaire quotidien moyen en Afrique atteint des niveaux très élevés et le continent pourrait bien devenir la superpuissance solaire mondiale.

L'Afrique dispose d'un potentiel énorme de développement de son économie réelle, notamment dans les secteurs de l'infrastructure, de l'énergie renouvelable, de l'agriculture et des télécommunications. Des investissements accrus dans ces secteurs non seulement créeraient des emplois en Afrique mais ouvriraient également des marchés pour les pays développés. L'Afrique peut servir de tremplin pour la croissance de l'économie mondiale et ouvrir la voie à des modèles de développement propre contribuant aux efforts mondiaux de gestion des changements climatiques.

Il est encourageant de noter que certains pays développés, y compris les membres du G-8, ont récemment mis l'accent sur la nécessité de mener à terme le Cycle de négociations de Doha pour le développement. Tout en insistant pour que s'achève le Cycle de Doha, nous devons absolument repenser les politiques commerciales afin de relancer la production agricole à travers le monde. Les mesures relatives aux marchés des engrais devraient fournir des solutions pour remédier aux déficits de production alimentaire et celles qui ont trait au stockage des céréales et aux stocks régulateurs doivent également être prises au sérieux. Les engagements pris au titre de l'Aide pour le commerce doivent être honorés.

Les expériences spécifiques en matière de développement des pays en plein essor économique, comme la Chine, le Brésil et l'Inde, présentent un intérêt pour les pays africains et devraient servir de modèle pour la coopération internationale afin que le continent puisse réaliser pleinement son potentiel de croissance économique soutenue et de développement accéléré.

M. Loulichki (Maroc) : Ma délégation se réjouit de participer à ce débat sur les questions relatives au développement de l'Afrique, et ce, à la lumière des rapports de qualité présentés par le Secrétaire général. Ces rapports donnent une image claire des défis auxquels notre continent est confronté et comportent des recommandations sur les moyens susceptibles d'aider l'Afrique à retrouver sa voie vers la paix et le développement.

Tout en s'associant aux déclarations faites par le Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par

la Tunisie au nom du Groupe africain, ma délégation voudrait faire part de ce qui suit.

Il ressort des données publiées par les différentes institutions internationales que l'Afrique est le continent le plus touché par les crises successives alimentaires et énergétiques et, tout récemment, par la crise financière qui s'est transformée rapidement en crise économique. Ces crises sont intervenues au moment où les pays africains étaient engagés dans des efforts de réformes politiques et économiques audacieuses; efforts qui ont permis au continent d'enregistrer des progrès importants vers la réalisation des objectifs de développement ainsi qu'en matière de démocratie, de protection des droits de l'homme et de mise en œuvre de politiques économiques durables.

Les estimations sur les projections économiques en Afrique qui avancent un taux de croissance inférieur à 3 %, voire même de 2 % pour l'année 2009, restent largement inférieures au taux annuel de 7 % considéré comme nécessaire pour permettre au continent d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'échéance de 2015. Et malgré les changements intervenus dans le contexte économique international, devenu malheureusement très défavorable, ces dernières années, les pays africains ont poursuivi et même renforcé le rythme de leurs efforts pour améliorer le bien-être de leur population. Ces efforts sincères et engagés de la part des pays africains n'ont malheureusement pas été soutenus comme il se doit et ont pâti d'un manque substantiel de ressources à même d'en assurer le succès.

Le constat se confirme de plus en plus : la conjonction des crises successives a rendu plus difficile la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement sur le continent africain en ralentissant le rythme de leur réalisation à l'horizon 2015. C'est ainsi que des millions de personnes vivant en Afrique risquent de sombrer dans la pauvreté et le dénuement.

En matière de santé, et en dépit des avancées enregistrées grâce aux efforts entrepris par les pays africains et leurs partenaires de développement, le VIH/sida et le paludisme continuent de représenter pour le continent un défi majeur qui risque de compromettre son processus de développement. Les crises récentes et leurs conséquences sur les économies africaines n'ont fait qu'aggraver leur situation sanitaire et sociale en diminuant par là même les chances de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé.

L'aide publique au développement accordée à l'Afrique était, avant même la survenue de la crise, largement inférieure aux 72 milliards de dollars par an considérés comme nécessaires pour permettre au continent d'atteindre ses objectifs de développement. Nous espérons que les engagements pris à l'égard du continent africain et renouvelés par le Groupe des Vingt et le Groupe des Huit seront diligemment et pleinement concrétisés. En même temps, et pour permettre au continent africain de s'approprier son processus de développement, il est aussi nécessaire d'aider les pays africains à mettre en place un climat propice pour encourager les investissements directs étrangers en vue de pallier la faiblesse des infrastructures qui continue de peser lourdement sur l'attractivité de l'Afrique dans le domaine des investissements.

Le développement économique et social étant conditionné par la résorption des conflits et la consolidation de la paix, le Royaume du Maroc salue l'engagement de plus en plus résolu de notre continent à promouvoir le règlement des conflits qui persistent et auxquels mon pays continue d'apporter son concours à plusieurs titres, et notamment à travers sa participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies déployées en Afrique et à la Commission de consolidation de la paix.

Le Maroc a toujours été convaincu des avantages et des mérites de la coopération Sud-Sud dans la promotion du développement économique et social de notre continent. Ceci, bien sûr, n'affecte en rien le concours précieux de la coopération Nord-Sud. C'est en partant de cette conviction que mon pays n'a cessé d'œuvrer, conformément à la vision de S.M. le Roi Mohammed VI, pour le renforcement des liens de partenariat avec sa famille africaine dans le cadre d'une coopération Sud-Sud fructueuse et mutuellement bénéfique axée sur le développement humain et le partage des expériences.

Signe de cet engagement, le Maroc a initié plusieurs programmes de partenariat et de coopération avec les pays africains touchant à des domaines aussi variés que les infrastructures, l'agriculture, la santé, l'éducation, le transport, les télécommunications et la formation et le perfectionnement des cadres africains. Preuve également de cette solidarité, particulièrement avec les pays les moins avancés d'Afrique, mon pays a pris l'initiative, il y a quelques années, d'annuler leur dette bilatérale et de leur accorder un accès sans contingents et en franchise de droits de douanes au marché marocain.

L'Afrique demeure parmi les continents qui souffrent le plus des effets négatifs des changements climatiques. En effet, notre continent est menacé aujourd'hui plus que jamais par la montée du niveau des mers pouvant comprendre 30 % de ses infrastructures côtières. La montée des températures moyennes en Afrique, les sécheresses consécutives et la raréfaction des précipitations pourraient poser une énorme menace pour l'agriculture africaine qui précisons-le, représente 55 % de l'ensemble de ses exportations et nourrit 70 % des populations africaines. Dans ce contexte, il est nécessaire que les résultats des négociations de Copenhague sur les changements climatiques prennent dûment compte des préoccupations de notre continent, non seulement en matière de croissance économique, mais également en matière de développement humain et social, de mobilisation de ressources et de transfert de technologies.

Le continent africain reste également celui qui tire le moins profit des échanges internationaux. Les pays africains rencontrent toujours des difficultés pour prendre part d'une manière efficace au commerce international malgré les efforts qu'ils ont pu consentir pour ouvrir leur économie et opérer une libéralisation de leurs échanges. L'aboutissement des négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre du Cycle de Doha, qui, précisons-le, est qualifié de cycle de développement, doit se faire d'une manière qui prenne en considération les préoccupations des pays africains en matière de développement.

La communauté internationale s'apprête à organiser au cours des prochains mois des rencontres internationales d'une grande importance, qui traiteront des différentes questions de développement. Que ce soit pour le Sommet sur la sécurité alimentaire, la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, la Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud ou le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, la communauté internationale dans son ensemble est appelé à procéder à un engagement en faveur du développement africain. Et cet engagement doit se traduire par des mesures concrètes, particulièrement la mobilisation des moyens nécessaires à leur mise en œuvre pour que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement puisse devenir enfin une réalité en Afrique.

En conclusion, mon pays demeure convaincu qu'il est nécessaire de mettre en place un réel partenariat mondial pour le développement de l'Afrique, qui reste l'unique moyen pour aider notre

continent à réaliser ses objectifs de développement et donner l'espoir à des millions de personnes africaines et le message clair qu'elles peuvent vivre dignement à l'abri de la pauvreté et des pandémies.

M^{me} Mtamboh (Zambie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à présenter mes félicitations les plus sincères au Président à l'occasion de son élection. Ma délégation l'assure qu'elle lui accordera son appui afin qu'il puisse mener son mandat à bien. La Zambie s'associe aux déclarations faites par les représentants du Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et le représentant de la Tunisie au nom du Groupe africain.

Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique », publié sous la cote A/64/302. Ma délégation est d'avis que les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui, tels que la grippe A(H1N1), la grippe aviaire, le syndrome respiratoire aigu sévère et le VIH/sida, exigent une plus grande unité entre les nations et des efforts plus concertés de leur part afin que, sans plus tarder, elles partagent leurs préoccupations, mobilisent leurs ressources et engagent collectivement des actions sur la base de données factuelles.

J'ai le plaisir de signaler que la Zambie progresse régulièrement vers la réalisation de ses objectifs nationaux de santé, ainsi que des objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Qu'il me soit permis de mentionner l'enquête démographique et sanitaire de 2007 de mon pays, qui a porté sur une période de cinq ans. Il convient de noter qu'un certain nombre d'indicateurs de santé de base se sont améliorés en Zambie. Il y a lieu de relever en particulier que 70 % de nos enfants se voient administrer tous les vaccins requis. C'est en partie grâce à cela que le taux de mortalité des moins de 5 ans est tombé de 168 à 119 pour 1 000 naissances vivantes.

En outre, le ratio de mortalité maternelle s'est amélioré, tombant de 729 à 591 pour 100 000 naissances vivantes; le taux de mortalité infantile est tombé de 90 à 70 pour 1 000 naissances vivantes; la protection contre le paludisme a augmenté dans l'ensemble du pays pour les moins de 5 ans et pour les femmes enceintes; les taux d'incidence du paludisme ont diminué et le nombre de décès dus à cette maladie enregistrés dans nos centres de santé a baissé de 60 %; et la prévalence du VIH a diminué, tombant de 16 à 14,3 %.

En raison de la crise économique et financière mondiale et du non-versement, par certains de nos partenaires de coopération dans le secteur de la santé, des ressources promises, la Zambie craint que ces acquis encourageants ne soient réduits à néant ou même qu'il ne se produise un phénomène de recul. Toutefois, nous sommes encouragés par les paroles du Président de la République du Rwanda, S. E. M. Paul Kagame, qui, dans le discours qu'il a prononcé à la cinquante-neuvième session du Comité régional africain de l'Organisation mondiale de la santé, a déclaré qu'en étant autosuffisants, en redéfinissant les priorités de nos plans d'action pour la santé, en mettant expressément l'accent sur les soins de santé primaires, en utilisant les ressources locales et en procédant à des interventions efficaces peu coûteuses, nous pourrions effectivement réaliser les OMD.

La Zambie préside actuellement le Conseil du partenariat Faire reculer le paludisme. Notant que le paludisme demeure la cause principale de morbidité et de mortalité non seulement en Zambie, mais aussi dans de nombreuses autres régions du monde, je voudrais insister tout particulièrement sur ce problème sanitaire mondial. La Zambie a effectivement la chance d'être l'un des pays à avoir mis en place une couverture universelle d'interventions préventives contre le paludisme. Par « couverture universelle », nous voulons dire l'appropriation et l'utilisation des produits destinés à écarter le paludisme des communautés zambiennes par ces communautés elles-mêmes.

M. Sangqu (Afrique du Sud), Vice-Président, assume la présidence.

Je note avec satisfaction que d'autres pays ont également mis en place une couverture universelle. Je me dois, à cet égard, de souligner le rôle joué par le Ministre Tewodros Adhanom, ex-Président du Conseil du partenariat Faire reculer le paludisme et actuellement Président en exercice du Conseil du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et Ministre de la santé de l'Éthiopie. M. Adhanom n'a pas ménagé ses efforts en tant que Président du Conseil d'administration du Partenariat Faire reculer le paludisme. Au cours de son mandat, tous les fonds nécessaires pour atteindre les objectifs de 2010 du Partenariat ont été mobilisés. Il a également travaillé d'arrache-pied pour veiller à ce que soit établie une feuille de route pour chaque pays afin que chacun d'eux puisse atteindre les objectifs de 2010 de Faire reculer le paludisme. De fait, il a laissé derrière lui un Partenariat doté de toute la force nécessaire pour relever les défis

qui l'attendent encore. Je le félicite vivement et je lui souhaite plein succès au Fonds mondial.

Il est tout à fait encourageant de constater que nous disposons aujourd'hui des ressources nécessaires pour protéger environ 460 millions d'Africains sur les près de 500 millions qui ont été ciblés. Il est également satisfaisant de voir que des feuilles de route spécifiques à chaque pays sont en place pour atteindre l'objectif de la couverture universelle souhaitée. Ce qu'il nous faut désormais, c'est la volonté politique indispensable pour nous donner à tous l'assurance que nos dirigeants prendront les initiatives requises pour réussir.

Il ne nous reste plus que 15 mois pour effectuer ce travail. Au 31 décembre 2010, nous devrions tous être en mesure de célébrer la réalisation des objectifs fixés. Pour ceux, nombreux, qui n'ont pas encore atteint leur cible, il reste encore beaucoup à faire. Mais pour ceux, plus rares, qui l'ont déjà atteinte, le défi consiste à préserver les acquis.

Ma délégation a le plaisir de signaler que, au cours des six dernières années, la Zambie a accompli des avancées spectaculaires dans le secteur de la santé. L'enquête démographique et sanitaire nationale de 2007, que j'ai déjà mentionnée, en atteste. Ces avancées sont la preuve que notre gouvernement a concrétisé la promesse qu'il a faite dans le cadre du cinquième Plan de développement national d'assurer la santé des Zambiens, en s'attaquant à des problèmes de santé publique tels que le paludisme. Il convient d'indiquer qu'une lutte judicieuse contre le paludisme, notamment celle menée par le Ministère de la santé, a contribué de manière considérable à ces résultats remarquables. Par ailleurs, il convient aussi d'indiquer, et je m'en félicite, que dans certaines régions de la Zambie, telle la province du Sud qui compte plus de 2 millions d'habitants, le paludisme n'est plus un problème de santé publique majeur.

Le Ministère de la santé zambien est parvenu à faire de la lutte contre le paludisme un défi de santé publique grâce à la mise en œuvre simultanée et diligente d'une série d'actions fondées sur des données factuelles.

La première est la pulvérisation d'insecticides à effet rémanent à l'intérieur des habitations. Le programme zambien de pulvérisation d'insecticides à effet rémanent à l'intérieur des habitations, initialement mis en œuvre dans cinq districts en 2003, est aujourd'hui exécuté dans 36 districts, soit la moitié des districts du pays. Ce résultat est véritablement remarquable, surtout si l'on tient compte du fait que, combiné au taux

d'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide, la Zambie a atteint l'objectif du recul du paludisme visant à ce que 80 % de la population bénéficient de mesures de prévention du paludisme.

La deuxième action est la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide. Depuis 2004, le Ministère de la santé a distribué plus de 6 millions de ces moustiquaires dans tout le pays. À l'échelle nationale, le taux d'utilisation de ces moustiquaires imprégnées est aujourd'hui d'environ 60 %. La troisième action est la gestion des cas et le diagnostic. Le Ministère de la santé a veillé à ce que des médicaments pour traiter le paludisme et des outils diagnostiques soient disponibles dans tous les centres de santé publics. Des mesures ont été prises pour réduire au minimum les ruptures de stock. Notre unité centrale de distribution, le Medical Stores Limited, dispose de stocks suffisants d'antipaludiques requis. L'amélioration de la gestion logistique s'est aussi révélée utile, de même que le recours au traitement préventif intermittent, une mesure qui a donné d'excellents résultats. La proportion de femmes enceintes ayant accès à un traitement de prévention du paludisme a augmenté. L'enquête démographique et sanitaire de 2007 a révélé que le pourcentage de femmes enceintes prenant des médicaments antipaludiques durant leur grossesse était passé de 35 % en 2002 à 86,5 % en 2007. L'étude de 2008 portant sur les indicateurs du paludisme a montré des résultats similaires.

Ces réussites s'expliquent par plusieurs facteurs, parmi lesquels la volonté politique, le recours simultané à des actions fondées sur des données factuelles, la mise en place de partenariats entre notre gouvernement et nos partenaires de coopération dans le secteur de la santé et la mobilisation et la participation des communautés.

Je voudrais évoquer certains des problèmes qui subsistent. Premièrement, nous prévoyons de procéder à la pulvérisation d'insecticides à effet rémanent dans les logements de près de 1,2 million de ménages dans tout le pays, ce qui reviendra à assurer une protection contre le paludisme à plus de 7 millions de personnes. Il faudra pour cela des ressources, à la fois financières et matérielles, que nous ne possédons qu'en quantité limitée. Deuxièmement, il convient de noter, que lorsque des promesses d'aide sont faites, elles doivent être honorées et que l'aide ne doit pas servir de moyen de pression. Troisièmement, en ce qui concerne l'utilisation irrationnelle des médicaments, s'il est vrai que tous les cas de fièvre ne sont pas causés par le

paludisme, il n'en demeure pas moins difficile de faire accepter aux travailleurs sanitaires que les trousseaux de dépistage rapide du paludisme sont fiables. Quatrièmement, il faut continuer de renforcer la sécurité et d'améliorer la distribution au niveau local.

Pour terminer, je voudrais indiquer que le Gouvernement de la République de Zambie remercie tous ses partenaires de coopération aux niveaux local, régional et mondial de leur appui. Nous sommes convaincus que grâce à des actions solidement étayées, à des partenariats sains et à un réel dévouement, nous nous débarrasserons très rapidement du paludisme en Zambie et dans le reste du monde.

M. Wetland (Norvège) (*parle en anglais*) : La déclaration de l'oratrice qui m'a précédé, la représentante de la Zambie, est véritablement encourageante et je tiens à féliciter ce pays pour les résultats qu'il a obtenus sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé en particulier.

En tant qu'ami et partenaire, la Norvège continue d'appuyer la vision et les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui est une initiative authentiquement africaine. Le NEPAD témoigne d'une volonté résolue de lutter contre la pauvreté sur le continent et de renforcer l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale. Le NEPAD marque aussi la reconnaissance du fait que les pays africains ont besoin de resserrer leurs liens de coopération pour relever efficacement nombre des défis qui leur sont communs.

L'Afrique a été durement frappée par les récentes crises alimentaire et économique. En outre, une crise climatique se profile à l'horizon. Toutefois, ces défis ne devraient pas nous faire oublier les progrès considérables enregistrés par l'Afrique ces 10 dernières années, notamment une croissance économique sans précédent et des améliorations dans le domaine de la gouvernance. Le NEPAD a contribué à ce développement. Je voudrais évoquer quelques-unes des questions clefs qui se poseront au NEPAD dans les années à venir.

Comment mobiliser les ressources nécessaires pour financer les buts et objectifs du NEPAD? Cette responsabilité incombe au premier chef aux pays africains eux-mêmes. L'aide traditionnelle devrait avant tout servir de complément et de catalyseur. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la mobilisation de ces ressources nationales.

Cela dit, l'Afrique continue d'avoir besoin d'une aide substantielle. Les promesses d'accroissement de l'aide doivent être tenues. Trop peu d'attention a été accordée aux fuites importantes de capitaux hors d'Afrique. Les mouvements de capitaux illicites en provenance des pays pauvres représentent des centaines de milliards de dollars chaque année, soit environ trois fois le montant de l'aide destinée à l'Afrique. Le manque de transparence et l'incapacité à contrôler les mouvements de capitaux ont fait que des sommes colossales échappent à la fiscalité des pays en développement. Les produits du crime et de la corruption circulent quasiment en toute liberté des pays pauvres vers des lieux-refuge, souvent situés dans des pays riches ou à revenu intermédiaire. C'est aussi la raison pour laquelle il faut renforcer et améliorer la coopération internationale en matière de lutte contre la fuite de capitaux illicites et les paradis fiscaux. Et l'Afrique devrait être aidée à établir une meilleure fiscalité et à élargir son assiette fiscale.

Grâce au NEPAD, le développement des infrastructures a pu bénéficier d'une plus grande priorité dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en Afrique. Nous nous en félicitons.

L'Afrique est face à un déficit énergétique qui peut sérieusement entraver son développement si ses capacités de production d'énergie ne sont pas considérablement renforcées. L'énergie est un secteur qui se prête particulièrement bien à la coopération régionale. Le potentiel d'énergie propre en Afrique est énorme, près de 93 % de son potentiel hydroélectrique étant encore inexploité. L'hydroélectricité est une énergie propre et renouvelable, mais les investissements nécessaires sont souvent d'un tel niveau que l'aide ne peut en couvrir qu'une infime partie. Il faut impliquer le secteur privé de manière à attirer les fonds, la technologie et le savoir-faire requis, ce qui exige une bonne gouvernance, des institutions solides, des moyens techniques et un climat d'investissement favorable. Nous sommes convaincus que ces défis peuvent être énergiquement relevés dans le contexte du NEPAD.

Il y a quelques semaines, la première centrale hydroélectrique importante jamais construite en Afrique en 14 ans a été inaugurée en Ouganda. Il s'agit d'un projet conjoint de l'Ouganda et de la Norvège, bénéficiant de fonds et du savoir-faire des secteurs public et privé norvégiens – TrønderEnergi et Norfund. Grâce à cette centrale, la production d'électricité de l'Ouganda augmentera de 7 %. Je crois que l'on peut et que l'on

devrait voir davantage de réussites de ce type pour apporter la croissance et la prospérité aux Africains.

Le monde a assurément changé depuis 2001. La modeste attention accordée au changement climatique dans le document portant création du NEPAD prouve indiscutablement que le cadre du NEPAD a été établi dans un contexte différent de celui d'aujourd'hui. L'Afrique est en train d'unir ses forces à la veille de la réunion de Copenhague. Parmi les nombreuses mesures louables prises, figure le programme du climat pour le développement en Afrique, initiative conjointe de l'Union africaine, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement visant à intégrer la gestion des risques climatiques dans les processus politiques et décisionnels de l'Afrique. Nous attendons avec intérêt d'en apprendre plus sur le rôle que les pays africains envisagent pour le NEPAD en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique en Afrique.

Nous savons tous que la guerre et les conflits armés sont des facteurs importants d'entrave au développement. Aucun autre continent n'a autant souffert des conflits armés que l'Afrique ces dernières décennies. Plusieurs des conflits qui ont ravagé l'Afrique durant les années 80 et 90 ont depuis cessé, et nous avons constaté que certains des pays sortant d'un conflit ces dernières années ont connu une croissance et un développement remarquables.

Il importe de souligner le rôle des femmes dans l'instauration d'un développement pacifique et durable. Cet automne, la communauté internationale a renouvelé son engagement en faveur non seulement de la protection des femmes dans les conflits, mais également de l'idée que les femmes ont un rôle à jouer dans le règlement des conflits.

Nous devons redoubler d'effort pour promouvoir les droits des femmes et renforcer leur participation aux processus démocratiques. Un simple coup d'œil au Rapport sur le développement humain de cette année suffit pour constater clairement la forte corrélation qu'il y a entre le niveau d'égalité des sexes et la croissance et la prospérité des pays. Donc les gains les plus importants que peuvent acquérir les pays, économiquement et politiquement, découlent de l'autonomisation des femmes, de l'octroi aux femmes de chances égales et de l'accès aux soins de santé et de l'augmentation de la participation des femmes à l'activité économique. Ce n'est pas seulement ce qu'il convient de faire d'un point de vue humain et éthique; c'est la base même de toute

politique macroéconomique. Autonomiser les femmes donne un avantage compétitif. Améliorer les possibilités d'accès des femmes à l'éducation donne un avantage compétitif. Les pays qui le reconnaissent et adaptent leurs politiques en conséquence prospéreront plus que d'autres.

Nous devons nous efforcer de tenir les promesses que nous avons faites s'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et créer les conditions nécessaires à une croissance et un développement durables. Ce sera la plus importante contribution de notre part à la paix et à la stabilité du continent africain.

La Norvège est attachée à un partenariat à long terme avec l'Afrique et les Africains. Il y a deux semaines, la Norvège a présenté son budget d'aide pour 2010 dans lequel nous nous engageons à consacrer 1,09 % de notre revenu national brut estimatif à l'aide au développement. Nous maintiendrons ce niveau d'aide élevé pendant les nombreuses années à venir. Malgré la crise économique, nous avons augmenté notre budget d'aide de 4 % en signe de solidarité avec ceux qui ont moins de chance que nous, et nous resterons ainsi un partenaire de l'Afrique.

M. Davide (Philippines) (*parle en anglais*) : Les Philippines s'associent à la déclaration faite par le représentant du Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Toutefois, nous souhaiterions insister sur certains points. Je commencerai par les points de l'ordre du jour relatifs au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

La question du développement de l'Afrique est une priorité de l'Assemblée générale depuis un certain temps déjà. C'est l'histoire d'un riche continent qui, paradoxalement, doit lutter pour offrir des conditions de vie décentes à ses millions d'habitants. Nous tous ici dans cette salle sommes bien conscients des possibilités prometteuses et du potentiel qu'offrent les pays et les peuples de l'Afrique, et nous devons nous efforcer en permanence d'apporter l'appui nécessaire au NEPAD.

Les deux rapports du Secrétaire général sur le NEPAD – A/64/204 et A/64/208 – montrent que jusqu'au moment, en 2008, où la crise financière et économique mondiale a frappé la quasi-totalité du monde, l'Afrique était délibérément sur la voie de la croissance. Mais la fluctuation combinée des prix des produits alimentaires et énergétiques, l'instabilité des marchés financiers et économiques et les effets de plus en plus dévastateurs du

changement climatique, conjugués à un recul des engagements internationaux en matière d'octroi des ressources financières et techniques dont elle a tant besoin, ont interrompu la marche de l'Afrique vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), entre autres objectifs de développement convenus au niveau international.

Il importe que la question du NEPAD figure à l'ordre du jour des deux grandes manifestations que doit organiser l'ONU prochainement sur le développement. La première est la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud prévue à juste titre à Nairobi en décembre, la seconde est le sommet chargé d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui doit se tenir à New York en 2010. Le Président de l'Assemblée a déjà lancé les discussions sur ces deux grandes manifestations en désignant des cofacilitateurs pour faire avancer le processus.

Les discussions au sein de l'ONU sur les multiples crises que j'ai évoquées plus tôt se poursuivent. Les textes issus de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement (résolution 63/303, annexe) contiennent plusieurs recommandations que nous suivons avec attention. Le Conseil des chefs de secrétariat du système des Nations Unies pour la coordination a lancé neuf initiatives conjointes de lutte contre la crise financière et économique mondiale, tout comme le Cadre d'action globale élaboré par l'Équipe de travail de haut niveau sur la crise alimentaire mondiale a présenté pour examen et application des recommandations à court, moyen et long terme. Le Conseil économique et social, conjointement avec ses organes subsidiaires, est également saisi de plusieurs des mêmes questions relatives au développement et mène activement des discussions aux fins de la formulation de recommandations qui seront soumises à l'Assemblée générale en temps voulu. Tous ces organes de discussion et de décision peuvent et devraient songer aux besoins des plus vulnérables – l'Afrique y compris – lorsqu'ils feront des recommandations.

Permettez-moi d'aborder maintenant le point 47 de l'ordre du jour, intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique », et la note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par l'Organisation mondiale de la Santé (A/64/302). Le rapport et son résumé font état de plusieurs tendances

prometteuses et de signes de progrès dans la lutte mondiale contre le paludisme.

Il est approprié d'évaluer la situation du paludisme dans le monde à ce stade, étant donné que la mesure dans laquelle nous maîtrisons et éliminons le paludisme détermine les progrès que nous réalisons dans la concrétisation de l'objectif 6 du Millénaire pour le développement : combattre les maladies mortelles qui ont l'impact le plus vaste et le plus grave sur le développement. La grippe H1N1 a été récemment ajoutée au nombre de ces maladies.

L'expiration du délai de 2015 fixé pour la réalisation des OMD approche rapidement. Notre voyage vers ces objectifs est dérouté par d'autres crises de toutes sortes pour lesquelles des sommets ont été tenus.

Le Gouvernement philippin donne la priorité à la maîtrise et à l'élimination du paludisme qui continue d'être parmi les 10 principales causes de morbidité dans le pays. Les lieux où le paludisme est endémique aux Philippines sont pour la plupart situés dans les régions les plus pauvres et les plus reculées, où l'on compte un pourcentage élevé de peuples autochtones.

Les efforts en matière de lutte antipaludique et d'éradication du paludisme aux Philippines ont été intensifiés grâce à une stratégie en cinq points qui met l'accent sur la collaboration avec les services sanitaires locaux. La stratégie comprend les actions suivantes : premièrement, faire prendre conscience des enjeux politiques et promouvoir la participation de la communauté, en particulier au niveau local; deuxièmement, renforcer le diagnostic, traiter rapidement et effectivement le paludisme et accroître la disponibilité des médicaments dans tous les établissements de soins de santé; troisièmement, rationaliser le système d'orientation des malades les plus gravement atteints vers les services appropriés en formant les médecins à des cas de ce type, et le personnel soignant aux mesures de traitement, et en distribuant aux mères des moustiquaires imprégnées d'insecticides pour les protéger; quatrièmement, constituer des stocks régulateurs de produits essentiels contre le paludisme et la dengue; et cinquièmement, promouvoir la recherche opérationnelle afin d'améliorer la fourniture de services aux familles déplacées à l'intérieur du pays, aux communautés autochtones et aux écoliers. Grâce à ces efforts, le nombre de cas de paludisme aux Philippines a régulièrement diminué, passant de plus de 76 000 cas, dont 150 mortels en 1990 à 33 000 cas dont 89 mortels en 2006.

Afin de faciliter la gestion du programme et inculquer de bonnes habitudes de santé à la population philippine, en particulier la population à haut risque, le Gouvernement philippin a décidé que le mois de novembre serait chaque année le mois de la sensibilisation au paludisme. Cette initiative rassemble différentes institutions gouvernementales, telles que les Ministères de la santé, de l'intérieur et du Gouvernement local, de l'éducation, de la défense nationale et du tourisme, toutes les administrations locales – provinces, villes, municipalités et barangays – et la Commission nationale des peuples autochtones, en établissant une synergie entre leurs mandats respectifs aux fins de la prévention et de l'élimination du paludisme aux Philippines.

Même s'il est très encourageant de voir que les fonds mondiaux consacrés à la lutte contre le paludisme ont considérablement augmenté – passant de moins de 0,2 milliard de dollars en 2000 à 2 milliards de dollars à la fin de 2008 –, il est préoccupant de noter que les sources de financement importantes proviennent de quelques-uns seulement des grands contributeurs extérieurs. Cela signifie qu'en l'absence de sources de financement nombreuses et diverses, les efforts de lutte contre le paludisme risquent d'être compromis si l'une quelconque de ces sources principales se tarit. C'est pourquoi nous préconisons un portefeuille diversifié de financement mondial pour la lutte contre le paludisme, afin de garantir la durabilité et de réduire la vulnérabilité des efforts antipaludiques, en particulier dans les pays en développement.

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que le projet Faire reculer le paludisme, offrent une grande assistance aux Philippines dans son combat contre la maladie. Même si une partie considérable de notre lutte contre le paludisme est financée par des sources étrangères, le Gouvernement philippin, motivé par sa détermination à faire disparaître le paludisme du pays d'ici à 2020, a augmenté le budget affecté à la lutte antipaludique, qui est passé de 3,4 millions de pesos en 2001 à 60 millions de pesos en 2008, ce qui représente une augmentation de 2 000 % des crédits budgétaires nationaux alloués à la lutte contre le paludisme.

Nous pouvons voir que des défis nouveaux vont entraver la lutte contre le paludisme. Les crises économiques et financières mondiales menacent le financement actuel et futur des programmes de santé, y compris l'aide sanitaire internationale. Le réchauffement planétaire accroît l'incidence des maladies sensibles au

climat, telles que le paludisme. Ces défis soulignent que la coopération internationale nécessaire pour débarrasser le monde du paludisme dépendra du maintien et du renforcement de la coopération dans d'autres domaines connexes, tels que les récessions financières et économiques de nature régionale ou internationale, et le changement climatique.

L'Assemblée générale, en tant que plus grand parlement des nations, doit se concentrer sur les conclusions de l'Organisation mondiale de la Santé selon lesquelles, même si des progrès remarquables ont été réalisés dans la lutte contre le paludisme, certaines menaces potentielles exigent une attention accrue; premièrement, la résistance aux insecticides et aux médicaments antipaludiques et le manque d'alternatives; deuxièmement, un financement insuffisant pour atteindre une couverture universelle; et troisièmement, la faiblesse des chaînes d'achats et d'approvisionnement mondiales et intranationales, ce qui aboutit à des pénuries des produits clefs au niveau national et au niveau des centres de santé.

M^{me} Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : L'une des priorités essentielles de la politique étrangère du Brésil est de renforcer la coopération avec l'Afrique, terre des ancêtres d'une grande partie du peuple brésilien. À cette fin, le Brésil a établi un réseau d'ambassades sur le continent africain. Aujourd'hui, nous sommes présents dans 34 pays d'Afrique par l'intermédiaire d'ambassades résidentes, y compris à Addis-Abeba, où se trouve le siège de l'Union africaine.

Le Brésil a également été l'un des mentors et principaux partisans des sommets Afrique-Amérique du Sud, dont le deuxième s'est tenu il y a moins d'un mois, à Isla Margarita (Venezuela). L'Amérique du Sud et l'Afrique sont en train de construire un pont de dialogue et de coopération. Nos efforts communs se sont traduits par une augmentation importante des échanges commerciaux entre l'Amérique du Sud et l'Afrique, dont la valeur est passée de 6 milliards de dollars à 36 milliards de dollars au cours des six dernières années.

En tant que plan de développement propre à l'Afrique et guidé par l'Afrique, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) peut compter sur l'appui total du Brésil. Notre conception du NEPAD consiste à lancer un appel à un partenariat avec l'Afrique plutôt qu'à un partenariat pour l'Afrique. Le Brésil croit en la coopération en tant qu'outil d'émancipation technique et technologique et en tant

que moyen de faire part d'expériences couronnées de succès dans les domaines de la santé, de l'énergie et, en particulier, de l'agriculture.

Notre coopération avec l'Afrique correspond à l'orientation du NEPAD, qui met l'accent sur l'agriculture en tant que moyen de création de richesses et d'atténuation de la pauvreté. La société brésilienne de recherche sur l'agriculture et l'agronomie a ouvert un bureau à Accra, par l'intermédiaire duquel elle coopère avec divers pays africains. Afin de développer encore cette coopération, le Brésil va accueillir, l'an prochain, une réunion de ministres de l'agriculture. Nous croyons dans le potentiel de production de biocarburants de l'Afrique. L'expérience du Brésil dans ce domaine a permis de créer l'une des sources d'énergie les plus propres, dont la demande va certainement croître dans les années à venir, sans mettre en danger les disponibilités alimentaires et la sécurité alimentaire.

Le Brésil est conscient de l'impact de la crise économique et financière mondiale sur les pays africains. Nous les félicitons de leurs efforts pour faire face à leurs difficultés économiques, qui sont aggravées par la débâcle financière mondiale dont ils ne peuvent pas être tenus responsables. Il convient d'appuyer ces efforts. Il est important que les institutions financières internationales soient en mesure de fournir aux pays qui en ont le plus besoin, davantage de liquidités et de crédits soumis à moins de conditions. Le Brésil œuvre à cette fin au sein du Groupe des Vingt, de concert avec d'autres pays en développement.

La note du Secrétaire général sur la Décennie pour faire reculer le paludisme (A/64/302) brosse un tableau à jour de la façon dont divers pays se comportent dans la lutte pour maîtriser et éradiquer cette grave maladie tropicale. Le Brésil est attaché à la lutte internationale contre le paludisme par le biais de la coopération bilatérale et de la participation aux efforts multilatéraux. Notre engagement envers le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et à l'égard du Partenariat Faire reculer le paludisme reflète cet attachement.

La communauté internationale a fait de remarquables progrès au cours des dernières années dans la réalisation des objectifs consistant à attendre la couverture universelle en matière de prévention et de traitement du paludisme d'ici à décembre 2010 et à réduire le nombre de décès mondiaux dus au paludisme de 50 % par rapport aux niveaux de 2000, et les décès

évitables à près de zéro d'ici à 2015. Il est inacceptable que des enfants continuent de mourir de maladies évitables. Outre le développement de l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide, il est impératif que des mécanismes appropriés soient mis en place pour garantir l'accès aux médicaments pour le traitement du paludisme, si nous voulons empêcher des décès évitables et éliminer ce fléau.

M. Neville (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Treki d'avoir organisé ce débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique. Je vais aborder chacun de ces points.

En premier lieu, le NEPAD continue de fournir un cadre important pour relever les défis critiques face auxquels se trouve le continent africain. Dans le discours qu'il a prononcé lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union africaine à Addis-Abeba en février dernier, le Ministre australien des affaires étrangères a déterminé quels étaient les trois domaines prioritaires d'engagement de l'Australie auprès des pays africains : premièrement, l'appui aux efforts africains pour promouvoir la croissance et la prospérité économiques par l'investissement et le commerce; deuxièmement, l'appui visant à accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; et troisièmement, l'appui pour relever les défis en matière de paix et de sécurité en Afrique. Ces priorités correspondent aux objectifs du NEPAD.

Au cours de l'année écoulée, l'Australie a accru de 40 % son aide au développement destinée à l'Afrique. Le Gouvernement australien estime qu'il peut aider les pays africains dans leur développement à long terme, dans les domaines où notre savoir-faire et notre expérience peuvent apporter une contribution spécifique et utile. À cette fin, l'Australie approfondit sa coopération pour le développement avec l'Afrique par l'intermédiaire de trois programmes sectoriels : la sécurité alimentaire et l'agriculture, l'eau et l'assainissement, et la santé maternelle et infantile.

En outre, le Gouvernement australien considère l'éducation comme un élément clef pour aider l'Afrique à réaliser son potentiel de développement économique et social. Nous développons nos programmes de bourses d'études en Afrique au moyen de cours de formations de courte durée et de bourses de

perfectionnement et de structures de partenariat en vue du renforcement des capacités. Ces structures se concentreront sur des domaines prioritaires, notamment l'exploitation minière et la gestion des ressources naturelles, l'agriculture et la réforme du secteur public, et seront souples pour répondre aux demandes des gouvernements africains.

Enfin, l'Australie partage la déception du Secrétaire général quant aux négociations commerciales actuelles du Cycle de Doha. Elle se joint à lui pour demander l'achèvement du Cycle de Doha. L'Australie cherche à parvenir à un résultat qui soit bénéfique au développement, à la réforme du commerce agricole et aux régimes commerciaux multilatéraux. L'achèvement rapide du Cycle de Doha constituera également un stimulant économique important à un moment où l'économie mondiale doit faire face à sa plus grande menace depuis la Grande dépression des années 30.

S'agissant de la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, je voudrais remercier l'Organisation mondiale de la Santé de son rapport sur ce sujet (voir A/64/302, annexe). Le paludisme a une forte incidence économique et humaine en Afrique. Il alimente le cycle de la pauvreté, touchant en premier lieu les pauvres, qui vivent souvent dans des zones rurales propices au paludisme, dans des logements mal construits qui offrent peu ou pas de protection contre les moustiques. C'est une tragédie inacceptable de voir que cette maladie est la cause de décès d'un enfant sur cinq en Afrique.

Dans la région Asie-Pacifique, le paludisme est une cause importante de mortalité et de morbidité. Plus de 60 % des cas de paludisme en dehors de l'Afrique surviennent dans la région Asie-Pacifique; dans une forte proportion des cas, il s'agit du paludisme à vivax, pour lequel les moyens cliniques nécessaires au diagnostic et au traitement sont moins développés. Il importe de reconnaître que le paludisme est un problème mondial.

L'Australie joue un rôle de premier plan dans la lutte contre le paludisme dans la région Asie-Pacifique. Grâce à l'Initiative contre le paludisme dans le Pacifique, l'Australie fournit un appui technique et un soutien à la gestion ciblés pour aider les gouvernements à appliquer leurs plans d'action nationaux contre le paludisme. L'Initiative réalise déjà des progrès impressionnants. Aux Îles Salomon, le taux d'incidence du paludisme a baissé, passant de 199 cas pour 1 000 personnes en 2003 à 82 cas pour 1 000 en 2008. Au

Vanuatu, le taux est passé de 74 cas de paludisme pour 1 000 en 2003 à 14 cas pour 1 000 en 2008. L'Initiative a souligné l'importance que revêtent la collaboration dans le cadre de systèmes de partenariat avec les gouvernements, une direction politique forte et la fourniture d'un savoir-faire technique approprié.

L'Australie a également eu le plaisir d'accueillir la réunion inaugurale du réseau Asie-Pacifique pour l'élimination du paludisme en février 2009. Le réseau a été créé pour attirer l'attention sur le travail d'élimination du paludisme dans la région Asie-Pacifique, qui abrite un quart des pays du monde qui ont entrepris de procéder à cette élimination. Il constitue un autre moyen de renforcer les technologies, les compétences, les systèmes et l'autorité nécessaires pour réduire et finalement éliminer cette maladie dans la région Asie-Pacifique.

M. Touray (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président et les membres du Bureau de leur élection à leurs fonctions pour diriger nos travaux pendant cette session et les assurer à nouveau de l'appui de ma délégation pour que nos travaux soient couronnés de succès.

Ma délégation s'associe entièrement aux déclarations faites par le Représentant permanent du Soudan et du Représentant permanent de la Tunisie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Groupe africain, respectivement. Compte tenu de l'importance que ma délégation attache aux points de l'ordre du jour à l'examen, nous voudrions cependant faire quelques observations pertinentes d'un point de vue national.

Nous nous joignons à d'autres orateurs pour remercier le Secrétaire général de ses rapports complets et prospectifs (A/64/204, A/64/208 et A/64/210). Ma délégation tient en outre à exprimer ses remerciements au Conseiller spécial pour l'Afrique, le Secrétaire général adjoint cheik Sidi Diarra, et à son équipe dévouée, pour leurs conseils et les activités de sensibilisation qu'ils mènent afin de promouvoir le programme de développement de l'Afrique.

Nous examinons plusieurs rapports sur les progrès dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, de la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique, adoptée le 22 septembre 2008 (résolution 63/1), des recommandations de 1998 sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, et du programme Faire reculer le paludisme à un moment particulièrement crucial pour l'architecture économique mondiale.

Il est clair que l'ensemble de la communauté mondiale est aux prises avec l'incidence croissante d'une crise économique et financière sans précédent, qui a sans aucun doute eu un effet beaucoup plus grave sur le monde en développement, et qui a en particulier retardé les 34 pays les moins avancés de l'Afrique dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, d'ici à la date cible de 2015.

Cependant, malgré la morosité ambiante, il y a des perspectives à l'horizon. Avec l'appui de la communauté internationale, des progrès considérables ont été accomplis dans la promotion des objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le nombre de conflits sur le continent a diminué. De nombreux ménages dorment sous des moustiquaires traitées à l'insecticide. Certains chefs d'État africains, y compris le Président de la Sierra Leone, ont récemment lancé l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme pour lutter contre cette pandémie mortelle. Néanmoins, nous convenons avec le Secrétaire général que le défi principal est de faire en sorte que le ralentissement économique actuel, y compris la crise alimentaire et énergétique qui l'a précédé, ne réduise pas à néant les acquis obtenus jusqu'à présent.

L'intégration du NEPAD à l'Union africaine marque l'aube d'un jour nouveau dans l'exécution du programme de transformation socioéconomique du continent. Elle offre un créneau pour la création de partenariats stratégiques en vue de la recherche de domaines de coopération qui permettent de relever des défis mondiaux tels que le problème de la dette, le changement climatique, les échanges commerciaux, l'intégration régionale et le développement durable. Nous jugeons encourageante la mise en œuvre en cours des projets du NEPAD, qui vont du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique – dont mon pays est récemment devenu membre – à des projets concernant les infrastructures, l'environnement, la transversalisation du genre, l'éducation et la formation aux technologies de l'information et des communications.

En ce qui concerne la gouvernance, les progrès dans la mise en œuvre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine – qui concerne 30 pays, dont 12 sont évalués – montrent la volonté du continent de changer d'orientation.

Au niveau national, mon gouvernement a élaboré et met actuellement en œuvre son Programme pour le

changement avec l'aide et l'appui de la Vision commune des Nations Unies. C'est un cadre par l'intermédiaire duquel le Gouvernement a établi des priorités bien précises telles que l'énergie, l'agriculture et l'infrastructure et en a fait les moteurs de la croissance et les conditions nécessaires du développement humain. Les stratégies de mise en œuvre de ces priorités prévoient, entre autres choses, l'amélioration des capacités du service public et le renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé, ainsi que de notre système financier national.

C'est à cet égard que nous intensifions notre coopération avec nos partenaires traditionnels et nouveaux, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud. La récente visite du Président Koroma au Brésil et la conclusion d'un accord tripartite avec Cuba et l'Afrique du Sud en vue d'améliorer la prestation de soins de santé dans mon pays montrent clairement la volonté du Gouvernement de reproduire les meilleures pratiques à ce niveau.

Conscientes du fait que la responsabilité de la paix et de la sécurité en Afrique, y compris la capacité à résoudre les causes profondes des conflits et à résoudre les conflits de façon pacifique, incombe avant tout aux pays africains eux-mêmes, l'Union africaine et les organisations sous-régionales renforcent leurs capacités en matière de prévention et de règlement des conflits. Elles prennent également la tête des opérations de maintien de la paix sur le continent.

L'Union africaine et les organisations sous-régionales jouent un rôle important dans le règlement des conflits et des situations potentiellement explosives. Les efforts récemment déployés par l'Union africaine pour apaiser la crise postélectorale au Kenya, de même que ses efforts en faveur du maintien de la paix au Darfour et en Somalie, sont des indications claires de la volonté du continent d'être à la hauteur de l'occasion, avec l'appui absolument nécessaire de la communauté internationale et de l'ONU.

Alors que ces efforts se poursuivent, nous devons également faire face à une nouvelle vague de défis, notamment des changements inconstitutionnels de gouvernement, la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogues, en particulier dans le golfe de Guinée, la piraterie et les problèmes de gouvernance, les droits de l'homme et la corruption. Ainsi, l'on n'insistera jamais assez sur la nécessité de former des partenariats pour renforcer les capacités de réaction aux crises et aux menaces à la sécurité.

À cet égard, ma délégation demande instamment qu'il soit procédé à un examen complet de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général de 1998 (A/52/871) sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, à la lumière des problèmes nouveaux qui nuisent à la sécurité humaine sur le continent.

Pour terminer cette brève intervention, je réaffirme la volonté de mon gouvernement de concourir à la réalisation des objectifs du NEPAD, la promotion de la bonne gouvernance, de la paix et du développement durables, et j'appelle de nouveau nos partenaires à intensifier leurs efforts aux fins suivantes : premièrement, éliminer toutes les entraves protectionnistes au commerce qui créent des disparités en favorisant et en facilitant l'accès aux marchés des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés; deuxièmement, honorer l'engagement qu'ils ont pris d'allouer respectivement 0,7 % et 0,15 % de leur produit national brut aux pays en développement et aux pays les moins avancés, respectivement, au titre de l'aide publique au développement; troisièmement, faire en sorte que les efforts de consolidation de la paix dans les pays sortant d'un conflit bénéficient d'un financement et d'un appui suffisants et prévisibles, afin de permettre à ces pays de prendre des mesures de relèvement rapide propices à l'instauration d'une paix et d'un développement durables; quatrièmement, promouvoir et renforcer la coopération entre l'ONU et l'Union africaine, et avec les organisations sous-régionales; et, enfin, alléger le fardeau de la dette, qui est insoutenable pour les pays pauvres lourdement endettés.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : L'Angola souscrit pleinement à la déclaration faite par le représentant du Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi qu'à la déclaration faite par le représentant de la Tunisie au nom du Groupe africain.

Nous saisissons cette occasion pour remercier sincèrement le Secrétaire général de son septième rapport complet (A/64/204) sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ainsi que de ses rapports d'activité intitulés « Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des divers engagements, défis et perspectives » (A/64/208) et « Application des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/64/210) et de sa note intitulée « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer

le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique » (A/64/302). Nous sommes convaincus que ces rapports permettront de mieux comprendre les progrès accomplis par les pays africains dans la mise en œuvre des priorités essentielles du NEPAD.

L'Angola note avec satisfaction que dans son rapport, le Secrétaire général invite instamment les partenaires de développement, notamment le système des Nations Unies, à prendre des mesures concrètes et urgentes pour atténuer l'impact de la crise socioéconomique afin d'aider les pays africains à stimuler leurs économies et à mettre en œuvre le NEPAD. Nous sommes certains que cela aidera l'Afrique dans ses efforts pour réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

La récente hausse de 10,2 % de l'aide publique au développement pour l'Afrique et l'augmentation de 16 % de l'investissement direct étranger sur le continent sont des résultats notables pour l'Afrique et ses partenaires. Bien que nous craignons toujours que les industries extractives continuent d'absorber une partie disproportionnée de ces flux, ces chiffres montrent que de réelles possibilités existent sur le continent. Nous craignons également que la récession économique mondiale actuelle n'inverse cette tendance, exposant ainsi de nombreuses économies africaines à un choc exogène, de sorte que beaucoup de pays n'auront pas la marge politique nécessaire pour adopter les mesures recommandées.

Le NEPAD a été conçu pour l'Afrique et par les Africains pour faire face aux principaux obstacles à une croissance économique soutenue et au développement durable en Afrique. Nous notons avec plaisir que certains projets conçus dans le cadre du NEPAD sont en cours d'exécution, en particulier dans les domaines suivants : infrastructure, information, santé, éducation, environnement, agriculture, science et technologie, transversalisation du genre et participation de la société civile. Des signes de progrès sont visibles grâce à un partenariat mondial. Dans ce contexte, nous nous félicitons des nombreuses initiatives de partenariat avec divers pays et régions du monde prises par notre continent.

Ma délégation reconnaît que la paix, le développement et la protection des droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent mutuellement. À cet égard, nous sommes satisfaits du niveau de

coopération entre l'Union africaine et le système des Nations Unies, l'Union africaine cherchant en particulier à préserver la stabilité politique du continent et à régler les conflits qui y persistent. Ces dernières années, l'Union africaine a considérablement amélioré sa capacité à contribuer au règlement pacifique des conflits sur le continent. Nous demandons aux partenaires de l'Afrique de continuer d'appuyer ces efforts car ils sont indispensables à la croissance économique et au développement durable du continent.

L'Angola réaffirme son attachement aux priorités sectorielles du NEPAD. L'infrastructure fait partie de ces priorités car elle facilite le développement d'autres secteurs de l'économie et joue un rôle important pour attirer les investissements.

Le Gouvernement angolais met en œuvre un plan national de reconstruction qui a pour but de construire ou de remettre en état l'infrastructure qui facilitera le commerce et améliorera les communications et la circulation de biens et de personnes dans l'ensemble du pays. Ce programme nous a permis de relier les 18 provinces angolaises.

Bien que des progrès tangibles aient été réalisés dans le secteur de la santé en Afrique, il importe de souligner que les futures générations africaines risquent toujours de souffrir du paludisme et d'autres maladies que l'on peut soigner. L'espérance de vie des enfants âgés de moins de 5 ans est particulièrement faible. Nous sommes fermement convaincus que la nature même de ces maladies nous oblige à conjuguer nos efforts à tous les niveaux pour faire reculer leur prévalence sur le continent. C'est la raison pour laquelle mon pays réaffirme sa détermination à réduire de moitié la mortalité due au paludisme et salue les autres efforts et initiatives déployés à cette fin. À cet égard, nous nous félicitons du lancement de l'alliance des dirigeants africains contre le paludisme et du renforcement de l'Initiative pour la santé mondiale des États-Unis, à laquelle le Président Obama a annoncé une contribution de 63 milliards de dollars au cours des six prochaines années.

Je tiens à remercier le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la Banque mondiale qui finance le projet de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose de l'Angola, l'Initiative du Président Bush et d'autres initiatives menées par des fondations. Ensemble, les Africains et leurs partenaires déploient des efforts pour mobiliser les ressources, les institutions et les connaissances nécessaires à la lutte contre des maladies pouvant être

évitées et traitées, telles que le paludisme, la tuberculose, le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses.

La pleine mise en œuvre de tous les engagements pris en faveur de l'Afrique, y compris le NEPAD, a fait l'objet d'une déclaration politique lors de la réunion de haut niveau sur le thème : Les besoins de développement de l'Afrique : état de la mise en œuvre des différents engagements, défis et perspectives, qui a eu lieu le 22 septembre 2008 ici à New York. Dans ce document, il a été, entre autres, reconnu que l'Afrique dans son ensemble était touchée de manière disproportionnée par les conséquences négatives de la crise financière et économique, les changements climatiques, la crise alimentaire et l'instabilité des prix des produits de base.

Afin de surmonter ces problèmes, l'Angola pense que la communauté internationale devrait, entre autres, rester saisie de la question de la réforme et du renforcement du système financier international et de son architecture pour faire en sorte qu'il réponde au besoin mondial de stabilité, de souplesse, de soutien, de participation, de transparence, de cohérence et de coordination. Par ailleurs, elle devrait prendre des mesures concrètes pour mener à bonne fin les négociations commerciales du Cycle de Doha, en s'acquittant pleinement de son mandat en matière de développement, et prendre des engagements ambitieux pour ce qui est du transfert de technologie et du financement des mesures d'adaptation prises dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de manière à permettre aux pays africains de s'adapter à l'impact des changements climatiques et d'établir des économies vertes compétitives.

Ma délégation insiste sur le fait qu'il faut prendre des mesures concrètes et des engagements assortis de délais pour répondre à des besoins spécifiques en matière d'aide au développement, de commerce, de financement, d'accès aux marchés, d'allègement de la dette et de développement durable.

Pour terminer, nous espérons que les recommandations figurant dans les rapports du Secrétaire général relatifs au NEPAD seront pleinement mises en œuvre. En outre, nous soulignons la nécessité pour cet organe d'envisager de créer un mécanisme de suivi qui nous permettra de veiller à la mise en œuvre coordonnée et cohérente de tous les engagements pris en faveur de l'Afrique et par l'Afrique.

M. Owoseni (Nigeria) (*parle en anglais*) : Le Nigéria s'associe aux déclarations faites, respectivement,

par les représentants du Soudan et de la Tunisie au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Groupe africain.

Ma délégation salue les efforts du Secrétaire général pour présenter des rapports détaillés sur le point 63 a) et b) de l'ordre du jour, actuellement à l'examen. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants pour le rapport (A/63/208) – et l'éclairage qu'il donne – sur les défis à relever pour mettre pleinement en œuvre la Déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique de 2008. Ce rapport montre que le système des Nations Unies demeure déterminé à continuer à faire du développement de l'Afrique une priorité de l'ordre du jour de la communauté internationale.

Ma délégation tient également à saisir cette occasion pour féliciter le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique du rôle de premier plan qu'ils ont joué pour informer les États Membres de l'évolution de la situation grâce à leurs exposés détaillés. Ils nous ont ainsi donné l'occasion de prendre note avec satisfaction des résultats obtenus par le NEPAD et des défis à relever pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Depuis sa création, le NEPAD a suscité de l'optimisme, même face à des défis redoutables. L'Afrique demeure persuadée que cette stratégie était la bonne pour atténuer les crises et propulser le continent sur la voie du développement durable et de la croissance. Cette conviction sous-tend l'attachement sans faille à la création d'un environnement propice à la réalisation de progrès dans les secteurs phares, notamment l'infrastructure, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'environnement, la science et la technologie, les technologies de l'information et des communications, la transversalisation du genre et la société civile.

Le Nigéria accorde la plus haute importance au Mécanisme d'évaluation intra-africaine, instrument africain véritablement unique pour promouvoir et renforcer la bonne gouvernance, concept qui a gagné en popularité tant en Afrique qu'hors du continent. Le nombre de pays participants a augmenté de même que le nombre de ceux qui ont fait l'objet d'un examen par leurs pairs, renforçant ainsi la culture de responsabilité et de transparence et la pratique de l'auto-examen sincère sur le continent. Le succès qu'il a obtenu a fait du Mécanisme d'évaluation un modèle de référence régulièrement cité dans de nombreuses instances extra-africaines. Ma délégation appelle donc les pays du continent qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au Mécanisme étant donné que, en fin de compte, la bonne

gouvernance se mesure à l'aune du bien-être de la population. La bonne gouvernance est une condition *sine qua non*.

Alors que les pays africains naviguent dans le labyrinthe des difficultés économiques très anciennes, nous continuons de déployer des efforts pour faire face à l'influence inévitable de circonstances exogènes imprévues se manifestent par un déluge de crises mondiales dans les secteurs énergétique et alimentaire. La croissance modeste qui a été enregistrée ces dernières années a été considérablement amoindrie par la crise financière et économique mondiale actuelle. Il en est résulté un affaiblissement de la capacité de l'Afrique à atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour assurer un relèvement mondial réel et réaliste, la communauté internationale doit prendre les mesures appropriées pour parer à de nouveaux reculs économiques sur le continent.

L'ONU et le NEPAD constituent des cadres tout prêts pour élaborer et formuler des réponses adaptées aux besoins de l'Afrique. Nous pensons donc que les recommandations figurant dans la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique de septembre 2008 et dans les textes issus de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, tenue du 24 au 26 juin 2009, sont en mesure de renverser la situation sur le continent.

Le succès obtenu dans la consolidation du partenariat stratégique que le NEPAD a créé avec les amis de l'Afrique dans le monde entier a renforcé encore notre confiance dans le système des Nations Unies. Le Nigéria se félicite du travail productif de l'Afrique avec le Japon et l'Union européenne, avec d'autres pays, dans le contexte du processus Sud-Sud, y compris la Chine, l'Inde et la Turquie, ainsi qu'avec les pays participant au Sommet Afrique-Amérique du Sud.

Nous appelons à une mise en œuvre rapide des remèdes utiles suggérés, notamment le renforcement des capacités nationales aux fins de la mobilisation de ressources au plan national, le développement de l'aide publique au développement, l'augmentation de l'investissement direct étranger, la réactivation et la conclusion rapides du Cycle de négociations commerciales de Doha, l'élargissement de l'ampleur de l'allègement de la dette multilatérale et bilatérale et l'annulation pure et simple de la dette pour les pays les plus pauvres.

Le changement climatique se démarque des autres défis socioéconomiques. Ce n'est pas seulement une entrave au développement durable; mais c'est aussi une menace existentielle pour le continent. Ma délégation félicite le Secrétaire général d'avoir une fois encore témoigné de sa détermination indéfectible à relever ce défi de front. Nous saluons le sentiment d'optimisme inédit qui a résulté de ce sommet et espérons que l'élan insufflé favorisera la conclusion d'un accord complet et global à Copenhague en décembre.

En Afrique, les effets énormes du changement climatique nous ont contraints à adopter une approche collective pour remédier à la situation. Ma délégation appelle donc la communauté internationale à défendre la position africaine commune découlant de l'impact sans pareil et particulier du changement climatique, compte tenu notamment de la capacité relativement faible du continent à y faire face.

Ma délégation reconnaît qu'un développement durable digne de ce nom ne peut s'enraciner que dans une atmosphère de paix et de sécurité. Ainsi, dans la quête de développement d'Afrique, malgré l'appui apporté par ses partenaires, les crises et les conflits prolongés représentent de sérieux obstacles. Ces crises dilapident les ressources de l'Afrique et retardent sa croissance. C'est pour cette raison que ma délégation souscrit aux conclusions et recommandations figurant dans le rapport (A/64/210) du Secrétaire général. Nous exhortons les États Membres à œuvrer à l'instauration d'une paix durable.

Le Nigéria salue la détermination inébranlable de l'ONU à rétablir la paix et l'ordre dans la majorité des foyers de tension africains. Nous sommes encouragés par le fait que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour a donné des résultats remarquables. Le succès de ce partenariat devrait donc nous apprendre que c'est une stratégie à adopter, non seulement dans le domaine du maintien de la paix mais également pour établir des mécanismes d'alerte précoce afin d'arrêter les conflits potentiels.

Il convient de se féliciter également du travail de la Commission de consolidation de la paix, qui apporte un appui financier et autre précieux aux pays passant du maintien de la paix à la paix, à la stabilité et au développement.

À ce moment crucial de l'histoire, nous pensons qu'il faut apporter un complément approprié aux possibilités qui nous ont été offertes par l'appui de la communauté internationale et en faire autant. En tant qu'Africains, nous devons nous attacher à adopter des

pratiques optimales et des stratégies novatrices pour maximiser les gains. Nous ne pouvons que souscrire à l'idée énoncée dans le rapport qu'il est nécessaire d'investir dans

« des mécanismes destinés à empêcher les conflits aux niveaux communautaire, local, national et régional et aider les partenaires intervenant sur le terrain, à se doter des capacités de parer efficacement aux menaces nouvelles et potentielles à la paix et à la stabilité ». (A/64/210, par. 71)

De même, nous appelons à l'adoption d'une approche préventive de la gestion des crises et des conflits. L'efficacité de cette approche découle de l'institution de la gouvernance politique, qui repose sur les principes de démocratie, d'équité, de justice et de répartition équitable des ressources. Dans cette équation, nous préconisons la tolérance zéro pour les renversements démocratiques qui prennent la forme de changements de gouvernement inconstitutionnels, d'autosuccession ou d'autoperpétuation des mandats.

Depuis la tenue du Sommet d'Abuja de 2000, qui a adopté la Déclaration et le Plan d'action d'Abuja, des améliorations et des progrès remarquables ont été réalisés dans les efforts pour faire reculer le paludisme. Cette pandémie n'en continue pas moins de dévaster le continent, causant de nombreux décès parmi les enfants et les adultes.

Ses effets vont au-delà de la santé des individus. Sur le plan économique, le paludisme cause beaucoup de souffrances aux communautés, notamment en Afrique. Malgré les efforts considérables déployés par les pays touchés et les organismes donateurs, les objectifs du projet Faire reculer le paludisme n'ont pas été atteints. L'Afrique est déterminée à éliminer le fléau du paludisme. À cette fin, le Nigéria reste disposé à accueillir le Sommet africain « Faire reculer le paludisme » d'Abuja plus Dix, en 2011. En conséquence, nous sollicitons de nouveau l'appui du Secrétaire général, non seulement pour que ce sommet puisse se tenir mais aussi pour faciliter la réalisation de ses objectifs.

Le Nigéria est sincèrement convaincu que les défis auxquels l'Afrique doit faire face, quoiqu'énormes, ne sont pas insurmontables. Moyennant une harmonisation et une coordination efficaces, les objectifs fixés dans les cadres de l'Union africaine, du NEPAD et du Mécanisme d'évaluation intra-africaine pourraient nous permettre d'accélérer notre transformation d'un continent de lamentations à un continent de possibilités.

En conséquence, ma délégation lance un appel en faveur d'un appui continu de la part de la communauté internationale relativement à l'intégration du NEPAD dans les structures et les processus d'une Union africaine réformée. Par ailleurs, le développement des divers programmes du NEPAD, comme le Mécanisme d'évaluation intra-africaine et le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, l'appui aux partenariats stratégiques mondiaux qui permettent déjà d'améliorer les investissements sur le continent ainsi que la collaboration et le soutien accordés à l'Architecture africaine de paix et de sécurité sont des facteurs déterminants de succès. Il faut surtout d'urgence et en priorité veiller à ce que les promesses faites à l'Afrique dans diverses instances internationales soient tenues.

Nous sommes convaincus qu'un continent africain où on lutte efficacement contre la faim, la pauvreté et les maladies, où les infrastructures de base fonctionnent et où les conflits cèdent la place à la coexistence pacifique est un continent auquel nous aspirons tous, pour contribuer de manière appréciable à la paix et à la prospérité mondiales.

M. Valero Briceño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier le Président d'avoir convoqué cette importante séance.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant du Soudan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le fait que nous discutons de l'avenir de l'Afrique est une source d'espoir. Le peuple vénézuélien a des racines en Afrique; il représente une pléiade de cultures que nous avons héritées et qui constituent notre identité nationale. Pour cette raison, l'avenir de l'Afrique ne nous laisse pas indifférents. Notre peuple y est attaché.

Le deuxième Sommet de chefs d'État et de gouvernements d'Afrique et d'Amérique du Sud s'est tenu du 26 au 27 septembre 2009, sur l'île de Margarita au Venezuela. Cet événement constitue un pas important dans le renforcement de la coopération Sud-Sud qui reprend de la force face aux assauts du capitalisme sauvage, dont la logique est la spoliation, l'exploitation et l'asservissement de certains pays par d'autres pays. Les relations Nord-Sud ont été marquées par cette logique. Aujourd'hui, nous proposons d'instaurer une coopération d'un autre type, de caractère humaniste, fondée sur la solidarité.

Au sommet Afrique-Amérique du Sud, les dirigeants des deux régions ont résolu de promouvoir la coopération Sud-Sud, dans le but de construire des sociétés où prévaut la justice sociale. Ils se sont également engagés à assurer une croissance économique durable, à créer des emplois dignes et à promouvoir des politiques d'inclusion sociale, grâce à la participation effective des jeunes, de la société civile, des personnes ayant des besoins spéciaux, tout en tenant compte des questions de genre. Ils se sont engagés à garantir l'égalité et le respect mutuel entre les États et à promouvoir la coopération économique, en facilitant la distribution équitable des avantages découlant de l'échange des biens et services.

Ces dirigeants ont prôné dans le cadre de politiques souveraines la création et le transfert des connaissances et des compétences scientifiques, technologiques et institutionnelles, grâce au rapprochement des communautés scientifiques sud-américaines et africaines, afin de promouvoir l'appropriation sociale des connaissances scientifiques et techniques, dans le but de faciliter l'accès de la population à l'éducation et la santé, et de lui offrir de meilleures conditions de vie.

Le sommet de Margarita représente une étape importante dans les relations entre deux régions à la recherche de nouveaux horizons, en vue de concrétiser les idéaux de justice et d'égalité, auxquels leurs peuples aspirent depuis l'époque coloniale.

Dans ses relations internationales, le Venezuela accorde la priorité à la Coopération Sud-Sud. Nous avons conclu plus de 100 accords avec divers pays africains, qui sont actuellement en cours d'application et qui ont été confirmés lors du Sommet Afrique-Amérique du Sud. Actuellement, le Venezuela entretient des relations diplomatiques avec les 54 pays membres de l'Union africaine. Avant l'arrivée au pouvoir du Président Chávez, le Venezuela comptait à peine huit ambassades en Afrique. Nous en avons 18 actuellement.

Lors du sommet de Margarita, il a été proposé de renforcer la Banque du Sud, qui a déjà été créée par des pays sud-américains et qui sera dotée au départ d'un capital de 20 milliards de dollars. Cette banque pourra conclure des accords avec la Banque africaine de développement selon des critères équitables et sans les conditions odieuses imposées par les institutions de Bretton Woods.

Le Président Chávez a aussi proposé le renforcement de Petrosur et la création d'une instance de coordination d'étude et de mise en œuvre des projets énergétiques au profit de l'Amérique du Sud et de l'Afrique. Petrosur a pour but la mise en place de mécanismes de coopération et d'intégration sur la base de la complémentarité, en exploitant de manière juste et démocratique les ressources énergétiques, en vue d'atténuer la pauvreté et les inégalités. Petrosur vise également à réduire au minimum les effets négatifs sur les pays en développement des fluctuations du prix de l'énergie, dues principalement à des facteurs géopolitiques et des variables spéculatives. Petrosur reconnaît l'importance de la promotion de la coopération et des alliances stratégiques entre les compagnies pétrolières des pays du Sud.

Lors du sommet Afrique-Amérique du Sud, le chef de la révolution bolivarienne a également souligné la nécessité de créer l'Université du Sud. Ce projet, qui a un sens profondément libérateur, pourrait permettre de réduire l'écart scientifique et technologique qui existe entre les pays développés et les pays en développement, et avoir un impact positif sur les pays d'Amérique du Sud et d'Afrique.

La communauté internationale doit résolument appuyer les pays africains dans leur lutte contre le paludisme, le VIH/sida et d'autres terribles maladies. À cet égard, il est indispensable de garantir un accès universel et gratuit au traitement de ces maladies, comme nous le faisons au Venezuela. Il faut également garantir la fabrication, sous licence obligatoire, de produits pharmaceutiques génériques pour leur prévention et leur traitement, comme c'est le cas au Venezuela. Il est immoral que les sociétés pharmaceutiques multinationales s'enrichissent grâce aux maladies et aux souffrances d'êtres humains. La santé de l'être humain ne peut pas être l'objet de commerce.

L'Organisation des Nations Unies doit s'engager fermement en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique pour que tous les pays africains atteignent les objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, c'est un défi que tous les pays du monde doivent relever. La République bolivarienne du Venezuela réaffirme qu'elle est disposée à encourager la coopération Sud-Sud et à lutter aux côtés des peuples et des gouvernements africains pour parvenir au développement auquel leurs populations aspirent tant.

La séance est levée à 18 heures.